ANNUAIRE

DE LA

Société de Tempérance

DE

L'EGLISE SAINT-PIERRE

DE

MONTREAL

1897-98.

Saint Jean-Baptiste patron de la Tempérance, priez pour nous.

181.06
B P614a

181.06
P614a

ANNUAIRE

DE LA

Société de Tempérance

DE

L'EGLISE SAINT-PIERRE

DE

MONTREAL

1897-98.

Saint Jean-Baptiste patron de la Tempérance, priez pour nous.

APPROBATIONS.

Nous approuvons hautement le noble but de vos pieuses associations dont les membres s'engagent à s'abstenir de toute boisson enivrante. On ne saurait douter que c'est là le remède le plus propre et le plus efficace contre ce grand mal et tous seront d'autant plus portés à s'abstenir totalement de l'usage des boissons que la dignité et l'influence de ceux qui donnent l'exemple seront plus grandes.—LÉON XIII.

Il est d'une grande importance pour le bien de la religion et de la patrie que l'on fasse de nouveaux efforts pour ressusciter cet enthousiasme si beau et si consolant avec lequel on a accueilli l'établissement de la Société de Tempérance. Nous désirons et nous voulons que dans les retraites paroissiales on consacre un exercice public et solennel à cette sainte vertu, qu'on érige des sociétés en son honneur là où elles ne sont pas établies et qu'on ranime par des prédications, par des messes auxquelles on donne quelque solennité, et par d'autres moyens le zèle et la bonne volonté des membres de la Tempérance.

(LETTRE PASTORALE DU 5IÈME CONCILE DE QUÉBEC.)

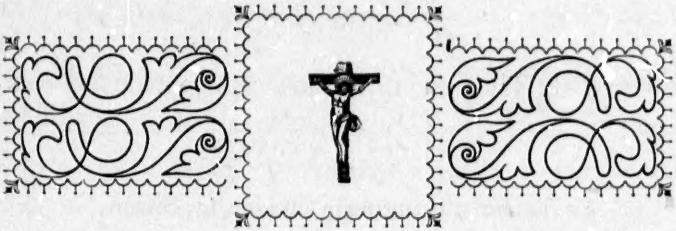

IL y a, à l'horizon de notre Province de Québec, un *point noir* inquiétant pour tous ceux qui pensent à l'avenir de notre pays et qui veulent efficacement sa prospérité. Nous ne songeons ici ni à la perspective d'une guerre civile ou religieuse, ni aux questions politiques et sociales et aux bouleversements qui pourraient en résulter. Il s'agit d'une chose plus grave encore que tout cela, d'un fléau qui tue plus d'hommes que les épidémies, qui trouble notre industrie et atteint notre vigueur religieuse et nationale plus que toutes les révolutions.

Le point noir que nous signalons et dont l'opinion publique commence à se préoccuper est la consommation exagérée des boissons alcooliques et surtout de l'eau-de-vie.

Pour bien vous convaincre du mal que cause l'ivrognerie à tous ceux qui en sont atteints, vous n'avez qu'à considérer quelques-uns des maux indiqués dans

61341

ce verre de l'ivrogne que nous représentons ci-dessous :

Le péché d'ivrognerie chasse la raison,
noie la mémoire, amène les infirmités,
efface la beauté, diminue la force,
corrompt le sang, enflamme le foie,
affaiblit le cerveau, transforme
l'homme en hôpital vivant,
cause des lésions internes,
externes et incurables ;
ensorcèle les sens,
damne l'âme et vole
la bourse — est le
compagnon du
mendiant, le
malheur de
la femme,
et la ruine des
enfants
il assimile
l'homme à la
brute, et le
rend
son propre meurtrier. Qui boit à la
santé d'autrui, détruit la sienne propre ! la source de tout mal est
L'IVROGNERIE.

Telles sont les conséquences des excès alcooliques : perte de la raison, maladie, ruine, misère, folie,

abrutissement, stupidité, immoralité, crime, suicide, dégénérescence de la race.

C'est là un fait amplement confirmé par l'expérience qu'un **homme** qui se laisse dominer par la passion des liqueurs fortes est un homme perdu. Il sera mauvais ouvrier ou mauvais patron, mauvais domestique ou mauvais maître, mauvais fils, époux sans cœur, père sans entrailles, mauvais citoyen....

Une **famille** qui donne asile à l'intempérance est une famille perdue.

L'ivrognerie y traînera à sa suite les larmes, la discorde, les coups, la misère, le dénuement, la maladie, l'abrutissement et la mort, hideuse invasion d'ennemis serrés l'un contre l'autre et se tenant par la main.

Une **Société** qui est profondément atteinte par le fléau de l'alcoolisme est une société perdue. Il n'y a plus à espérer pour elle ni richesse, ni bien-être, ni puissance, ni instruction, ni moralité, ni vertu, ni ordre, ni progrès.

On ne sera pas surpris si en présence de ces affreuses conséquences, de véritables amis du peuple, des laïques dévoués justement alarmés des malheurs qui menacent leurs compatriotes élèvent la voix et déploient le plus grand zèle pour enrayer ou détruire ce vice infâme de l'intempérance.

On ne sera pas surpris si des prêtres profondé-

ment convaincus du bien opéré par les Sociétés de Tempérance cherchent par tous les moyens possibles à rendre populaires ces Sociétés et à les rendre accessibles à tous les catholiques.

Les Sociétés de Tempérance ont fait un bien immense partout où elles ont été établies ; aux Etats-Unis, en Angleterre, en Suède elles ont enrayé les progrès de l'alcoolisme.

La première Société de Tempérance, basée sur l'abstinence complète des boissons enivrantes, fut fondée aux Etats-Unis en 1826 ; en 1829, il y avait 1,000 sociétés de ce genre ; en 1831, on en comptait 2,200, en 1835 8,000 ; aujourd'hui on ne les compte plus.

Les résultats ne se sont pas fait attendre : dès 1836, la consommation des liqueurs alcooliques avaient diminué des $\frac{2}{3}$ dans les Etats de l'Est et de la moitié dans les autres ; 2 millions de personnes s'abstenaient des liqueurs fortes ; 4,000 distilleries avaient été fermées ; 8,000 marchands avaient abandonné le commerce des spiritueux et chose plus incroyable encore 12,000 ivrognes avaient été corrigés.

En Suède l'excès du mal a amené une violente réaction ; dans un moment d'exaltation, l'émeute s'est jetée sur les distilleries ; la populace s'est ruée sur les fabriques d'alcool, avec l'intention d'y mettre le feu en criant : " on ne cuira plus la *soupe du diable.*" 40,000 distilleries ont alors été fermées sur 70,000.

Comment ces résultats ont-ils été obtenus ? Les promoteurs de la Tempérance ont agi en éclairant l'opinion, en mettant au grand jour les conséquences funestes de l'abus et même de l'usage des boissons alcooliques, en faisant appel à l'intérêt, à la conscience, à l'honneur national, au sentiment religieux.

La Société de Tempérance de l'Eglise St-Pierre fondée le 18 mars 1877 par les Pères Oblats agit d'après ces principes et déjà grâce à l'intelligence, à la bonne volonté de tous ses membres elle est parvenue à faire beaucoup de bien non-seulement dans la paroisse de Ste-Brigide où elle est établie, mais dans toute la ville de Montréal. Un très grand nombre de ses membres appartiennent aux différents quartiers de la ville et nous devons le dire à leur louange, ils comptent, pour la plupart, parmi les membres les plus dévoués et les plus fidèles de la Société.

Depuis la retraite de Décembre 1896 la Société s'est considérablement augmentée, le nombre des nouveaux aspirants qui ont jusqu'ici donné leurs noms au mois dernier fait aussi présager une année d'abondance.

Ah puissions-nous voir avant longtemps, non pas 800 hommes assister à nos réunions de Tempérance du 3e Dimanche du mois, mais 1600 hommes dévoués et fidèles !

A l'œuvre donc membres de la Société de Tempérance trouvez-nous chacun, un ou deux bons tem-

pérants dans le cours de cette année 1897, aidez-nous par vos paroles et par vos bons exemples à assurer la persévérance de tous ceux qui appartiennent déjà à notre Société, et nous arriverons sûrement à ce beau résultat. Pour atteindre ce but, mettez sous les yeux de tous ceux à qui vous vous adresserez, les déplorables effets de l'ivrognerie, faites leur connaître pratiquement les bienfaits dont on est gratifié quand on est tempérant, encouragez par votre concours efficace toutes les entreprises que nous faisons au nom ou en faveur de cette Société et nous sommes persuadés que le succès couronnera tous vos efforts.

Nous vous adressons l'annuaire de la Tempérance que nous avons fait publier à grands frais, vous le conserverez avec soin pour vous en servir en maintes occasions pour l'honneur et la prospérité de notre belle Société.

Nous serions très-heureux de vous voir accuser réception de ce catalogue, et de nous donner votre appréciation si vous le jugez à propos.

Vos, etc.

JOS. ROCHON, Président,
AD. SENÉCAL, 1er Vice-Président,
C. MAILHOT, 2ième Vice-Président,
A. E. PAYETTE, secretaire,
ALPH. REED, instructeur des aspirants.
LS. DESLONGCHAMPS,
JOS. GALARNEAU,
ALPH. DESJARDINS,
THOMAS BOUCHARD,
O. LANOIX,
PAUL POULIOT,
P. MAHER,
CYR. LACHAPELLE,
CALIXTE BRUNET,
Z. LANCTOT, sr.,
G. SPATZ,
A. LALIBERTÉ,
LOUIS SEGUIN,

J. O. PELLETIER, Ptre, O. M. I., Directeur.

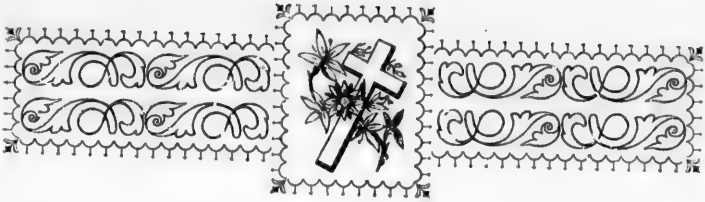

CE QUE PRODUIT L'IVRESSE

PAUL allait tout dispos au travail, un matin,
Il cheminait gaîment, quand au coin d'une rue,
Il trouve un camarade. " Ah ! je te tiens enfin,
Dit celui-ci. " Mais non, je n'ai pas la berlue :
C'est bien toi, compagnon ! Ah ! quel heureux hasard
Je viens de rencontrer un vieil ami d'enfance !
Faisons d'abord tous deux un tour de boulevard,
Puis nous déjeunerons et nous ferons bombance.
A son ancien ami, Paul résiste un moment.
" Non ! dit-il, je ne puis, j'ai du travail qui presse."
— " Allons donc, tu peux bien t'absenter un instant ;
" C'est aujourd'hui Lundi.. Bah ! pas tant de sagesse.
" Avec un vieux copain, ne peut-on boire un coup ?
" Ce sera bientôt fait..... je te demande une heure ;
" Vraiment, je te le dis, je t'en voudrais beaucoup
" Si tu me refusais..... Tu viendras, que je meure ! "
L'ouvrier ébranlé lui dit : "Eh bien ! partons.
Une heure.... Tu le veux ? Soit.. mais pas davantage,
Nous sommes tous les deux de braves compagnons ;
Buvons un ou deux coups et rentrons à l'ouvrage !
Ils se serrent la main..... On entre au cabaret ;
On cause, on mange, on rit, on boit une bouteille,
Et puis deux, et puis trois de petit vin clairet,
Et plus on boit, ma foi, plus la soif se réveille.
Ah ! pour le malheureux le premier pas est fait.
Et quelques mois après, il va jusqu'à l'orgie
Il boit pour s'étourdir, le travail lui déplait.
Et comment travailler ? il n'a plus d'énergie.

Le vin ne suffit pas..... Il faut une liqueur
Qui lui donne l'oubli, qui brûle sa poitrine ;
Il boit de l'eau de vie, en boit avec fureur,
Et chez lui, chaque jour, l'ivresse s'enracine.
L'ouvrier travailleur est mort à tout jamais.
Il a perdu la force et n'a plus le courage ;
Tout espoir de bonheur s'est enfui désormais ;
Il entre quelquefois dans des accès de rage.
Ma femme ! mes enfants !..... Que vont-ils devenir !
Ils ont froid.. ils ont faim.... et moi ! moi ! je m'enivre.
Misérable, c'est moi qui devais les nourrir ?
A la honte, aux remords comment puis-je survivre ?
Contre l'ivresse en vain, l'ouvrier essayait
De lutter..... La débauche enserrait sa victime.
Dans ses liens de fer elle le retenait.
Le vice pour toujours sur sa face s'imprime ;
Il est vaincu, broyé !.... Plus d'honneur... plus d'amour.
Les membres agités et la tête en délire,
Dans l'orgie il se vautre encore plus chaque jour,
Ne s'inquiétant plus du dégoût qu'il inspire.
Paul rentrait une nuit dans son triste taudis.
La femme et les enfants sur une maigre couche,
Agitaient brusquement leurs corps endoloris.
Leurs membres tourmentés, le rictus de leur bouche
Sur ce pauvre grabat étaient affreux à voir.
Chacun d'eux, en dormant, exhalait une plainte.
On lisait sur leurs traits misère et désespoir :
D'un malheur achevé, ces fronts portaient l'empreinte.
" Allons ! Qu'on se réveille et qu'on donne à manger.
" J'ai soif.. de l'eau-de-vie... il m'en faut.. je veux boire,"
Dit l'ivrogne en entrant. " Voyons, veux-tu bouger ?
" Lève-toi vivement : allons donc ! Il faut croire
Que quand je viens ici, l'on ne se gène pas !"
La femme se leva livide et décharnée,
Ayant sur tout le corps les signes du trépas,
Fixant d'un œil ardent cette face animée.
" Regarde tes enfants..... Ils ont faim, eux aussi !
" Sans souper, hier au soir, les enfants et la mère
" Se sont couchés, vois-tu ! Que viens-tu faire ici ?
" Ils dormaient..... Le sommeil est bon à la misère.
" Tu les as réveillés..... Laisse-nous..... laisse-nous.
" Va-t-en, ne reviens plus, monstre de la nature.
" Va-t-en !. mais va-t-en donc ! ! Nous te détestons tous ;
" Mieux vaut mourrir cent fois que voir ta face impure."

La colère l'emporte, et, de son poing fermé
Il frappe à coups pressés sur la femme qui tombe,
Se relève aussitôt le visage enflammé —
On ne reconnait plus la timide colombe,
Ses enfants ont eu faim !..... La tigresse rugit
Haletante, elle écume, elle mord, furieuse
Le sang coule..... La mère apparaît et bondit,
Et l'homme a le dessous dans cette lutte affreuse
Chancelant, sous sa main il rencontre un marteau,
Le marteau du travail, hélas ! couvert de rouille !
Il ne connaît plus rien ! Il ressemble au taureau
Aveuglé de fureur et que la rage souille.
Il soulève et brandit le fatal instrument
Qui, plus prompt que l'éclair, retombe sur la tête
De la femme !..... Elle expire en un cri déchirant.
Le crime est consommé..... mais le remords s'apprête.

On vit le lendemain les deux pauvres petits
Pleurant agenouillés près du corps de leur mère,
Et plus bas, dans un coin, l'homme aux traits décrépits,
A l'œil fixe et hagard ; *cet homme était leur père ! !*
Ses lèvres murmuraient dans un suprême effort
Ces mots qu'il redisait et redisait sans cesse :
" Ma femme... mes enfants...L'eau-de-mort...L'eau-de-mort"
Il était fou... **Voilà ce que produit l'ivresse !**

Décalogue des Tempérants.

1. Point de liqueurs tu ne boiras,
Pour t'enivrer honteusement.

2. Et toujours tu t'en abstiendras.
Si tu veux vivre longuement.

3. Si l'on t'en offre, tu diras :
Merci, car je suis tempérant.

4. S'il t'en fallait, tu la prendras,
Comme remède seulement.

5. Dans les auberges tu n'iras,
Que s'il le faut absolumeut.

6. Jamais tu n'autoriseras
Leur funeste établissement.

7. Ou plutôt tu les combattras,
Tant que tu peux légalement.

8. Les ivrognes tu sauveras,
Pour Dieu, de leur égarement.

9. La tempérance tu prêcheras
Par ton exemple constamment.

10. Ce faisant, tu mériteras.
D'être heureux éternellement.

(La véritable Tempérance).

ANCIENS DIRECTEURS

DE LA

Société de Tempérance

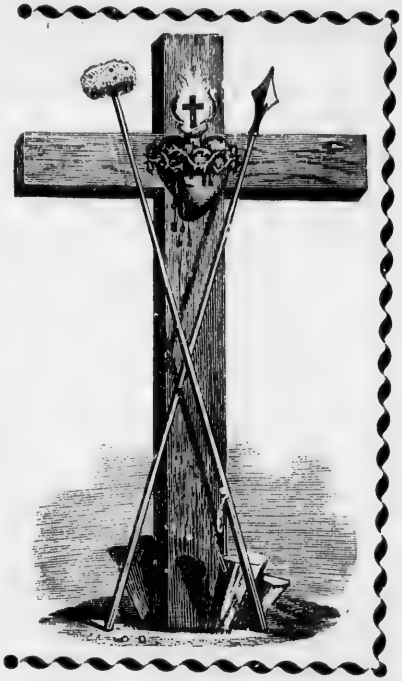

R. P. Lauzon, O.M.I.
Du 18 *Mars* 1877
à Janvier 1890.

R. P. Brault, O.M.I.
De Janvier 1890
à sept. 1891.

R. P. Perreault, O.M.I.
De Sept. 1891
à Juillet 1892.

R. P. Guillet, O.M.I.
De Juillet 1892
à Janvier 1895.

R. P. Pelletier, O.M.I.
De Janvier 1895
à.....

ANCIENS PRESIDENTS:

MM. LOUIS LECLAIR, 29 Avril 1877.
LS. CHOQUET, 27 Juillet 1879.
DETIRE BRODEUR, 20 Juin 1889.
J. E. VIGER, 11 Juin 11 Juin 1882.
ALPH. REED, 1 Juin 1884.
LS. COTE, 16 Mai 1886.
JOS. CADIEUX, 10 Juin 1888.
A. BEAUDREAU, 8 Juin 1890.
M. BOIVIN, 16 Septembre 1891.
ANT. LAROQUE, 5 Juin 1892.
NAP. ROYAL, 11 Juin 1894.
JOS. ROCHON, 14 Juin 1896.

MEMBRES

— DE LA —

SOCIETE DE TEMPERANCE

DE L'EGLISE ST-PIERRE DE MONTREAL

1897-98.

La Société de Tempérance de l'Eglise St-Pierre pratique l'hospitalité à la façon antique : elle est large, généreuse, patriarcale. Dans ses rangs elle reçoit le riche comme le pauvre le savant comme l'ignorant l'homme sobre comme le plus adonné à la boisson.

Les qualités qu'elle veut voir chez ses membres : c'est une grande bonne volonté pour observer les règlements.

Une grande humilité pour s'avouer coupables s'ils le deviennent — une grande charité pour dénoncer ceux qui manqueraient à l'honneur de la Société.

DATE DE RÉCEPTION.		QUARTIERS.
1895	Alarie, barbier, 209 Lagauchetière,	2
1896	Alexander John, cordonnier, 476 Beaudry,	8
1896	Allaire Elzéar, polisseur en cuivre, 170 Visitation,	8
1888	Allaire Nap., instituteur, 124 Panet,	3
1889	Allard Alfred, forgeron, 196 Amherst,	1

SI L'ON connaissait mieux les dangers auxquels on s'expose en buvant des liqueurs fortes, il est certain que pas un homme doué de quelque raison ne s'adonnerait à l'ivrognerie.

(Dr Bergeron.)

1890 Allard Damase, graveur, 167 Beaudry, 3

1896 Arpin Jos., journalier, 328 Jacques-Cartier, 12

1894 Arsenault A., voiturier, 138 Papineau, 10

VIEILLESSE PREMATUREE

Parmi les poisons que les hommes s'administrent en première ligne vient l'alcool qui produit tant de troubles d'innervation, trop souvent même une mort rapide ; dans tous les cas, quand il est pris avec excès, il altère molécule à molécule la trame des tissus et détermine une *sénilité prématurée.*

(Dr Guenan de Musay.)

1896 Arserault E., journalier, 304 Beaudry, 7

1896 Aubin Alcide, cordonnier, 97 Champlain, 5

1899 Aubin Camille, commis, 97 Champlain, 5

1882 Auclair Jules, épicier, 236 Lagauchetière, 1

1891 Audette dit Lapointe F., maître-couvreur, 233 Bleury, 12

Combien d'hommes de talent, même parfois de génie ne sont-ils pas devenus des buveurs à face rougeaude, à corps graisseux et paresseux, les uns d'ivresse en ivresse, les autres sans ivresse marquée, seulement en s'alcoolisant imperceptiblement de plus en plus, au jour le jour. Ils sont devenus grossiers, paresseux, irritables, faux et faibles de volonté. Les plus malades finissent par la folie, le suicide ou la mort subite.

(Dr A. Forel.)

1884 Auger T., manufacturier de guêtres, 263 Fullum, 14

1894 Aumond J., manufacturier, 219B Fullum, 14

1893 Aumond P., écrivain, 60 Amherst, 1

1884 Aumond Euch., 275 Beaudry, 3

1892	Baillargeon G., garde-moteur, 617 St-Laurent,	13
1896	Barbeau Jos., cordonnier, 129 des Commissaires,	11
1895	Barbeau Philéas, 907 St-Dominique,	13
1883	Barrette Amédée, tailleur, 373 Champlain,	10
1896	Bastarache Edouard, tailleur de cuir, 333 Wolfe,	7
1896	Bazinet Elz., 38 Montcalm,	2

* * *

L'ALCOOL ronge sourdement le meilleur de la santé de notre peuple, même chez une foule de gens qui croient pouvoir étendre à leur personne la notion élastique de l'usage modéré des boissons.

* * *

1878	Beauchamp E., meublier, 9 Nonancourt,	8
1893	Beauchamp J. B., journalier, 252 Poupart,	14
1877	Beaudoin Jos., boucher, 723 Lafontaine,	10
1896	Beaudoin T., cordonnier, 783 Lafontaine,	9
1877	Beaudry A. F. X., marchand, 262 St-Hubert,	12
1896	Beaudry Denb., commerçant, 39 St-Christophe,	11
1894	Beaupré Adel., cordonnier, 390 Wolfe,	6
1894	Beaupré Arth., commis, 6 Cadieux,	11

VIVRE SOBREMENT.

Connurent-ils notre molle délicatesse, les patriarches du genre humain, ces hommes dont un seul vécut plus longtemps que ne vivent aujourd'hui vingt générations ? Leur vie était une vie dure et austère au prix de la nôtre ; ils passaient la nuit sous des tentes, le jour en plein air, les siècles à travailler la terre ou à soigner les troupeaux ; ils ne burent que de l'eau ou du lait ; on croit qu'ils ne mangèrent que des végétaux.

NOUS avons commencé l'an dernier à faire des invitations à tous les membres de la Tempérance, pour l'*Adoration Nocturne du S. Sacrement*, à l'occasion des **Quarante-Heures,** de l'Heure sainte et de la Fête du Sacré-Cœur, et nous sommes heureux de dire qu'en général les membres se rendent pour faire l'heure d'adoration qui leur a été assignée.

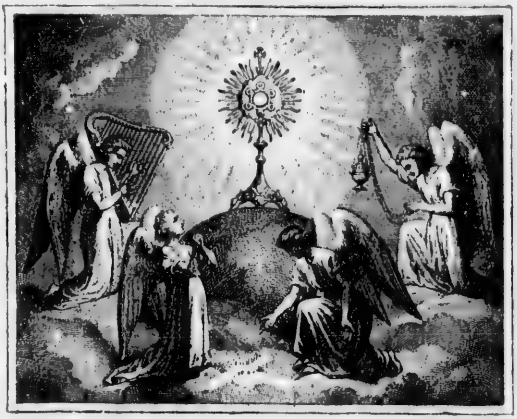

Continuez bons membres de la Société de Tempérance à être fidèles à cette belle pratique de dévotion envers le S. Sacrement et Dieu continuera de son coté à vous bénir.

DIEU ET MON DROIT

Ce n'est pas le nombre des hommes qui font la force et la gloire d'une nation, ce sont les hommes dont le corps a été endurci par les privations et le travail, dont l'esprit a été rempli des principes de la foi et de la morale chrétiennes dont le cœur et la volonté n'ont jamais eu d'autre ambition que celle de faire du bien à tous et de ne jamais violer les droits de personne.

1884	Beaupré C., cordonnier, 1404 Ontario,	12
1893	Beaupré Nap., barbier, 23 St-Justin,	11
1895	Beauregard F., capitaine de police, 391 Maisonneuve,	10
1893	Béchard Alf., machiniste, 797 Ontario,	10
1896	Bédard Alp., comptable, 330 Fullum,	14
1896	Begin F. X., jr., cordonnier, 161 Panet,	4

En 1879, on a dépensé aux Etats-Unis 600,000,000 de dollars en liqueurs.

Il n'est pas étonnant que les temps soient durs pour les pauvres.

60,000 Américains descendent au tombeau tous les ans par la faute de l'ivrognerie.

Il vaudrait mieux fusilier tous les ans 60,000 de nos jeunes gens que de leur voir parcourir peu à peu tous les dégrés de la maladie alcoolique, de la dégradation, du crime et du désespoir que leur fait traverser inévitablement leur détestable passion.

1896	Bégin F. X., sr., cordonnier, 161 Panet,	4
1884	Bélisle A., commis épicier, 82 Maisonneuve,	4
1879	Bélisle Paul, journalier, 1398 Ste-Catherine,	3
1896	Bellefleur H., 976 Berri,	13
1893	Bellefleur M., forgeron, 544 Amherst,	6

1888 Bellefleur N., doreur, 56 ruelle Bérard, 12

1893 Bellemare L., marchand de chaussures, 605 Wellington, 12

1897 Bénard Ant., forgeron, 109 Amherst, 1

1883 Bénard H., caissier, 676 Lafontaine, 10

Décès prématurés

En Angleterre l'ivrognerie cause tous les ans 60,000 décès prématurés et fournit les neuf-dixièmes des prévenus et des condamnés.

Dr G. DeLaunois.

1882 Bénard N., briquetier, 220 Visitation, 8

1882 Bénard Siméon, cordonnier, 355 Montcalm, 7

1892 Bénard T., peintre, 1062 St-André, 13

En 1875, il a été jugé en France 81,846 contraventions pour délits d'ivresse.

1889 Berger L., cordonnier, 39 Dufresne, 15

1892 Berlinguette Ed., menuisier, 200A Montcalm, 7

1895 Bernard M., épicier, 276 Rachel, 13

CONTRAINTE MORALE DE BOIRE

Le pire de tout c'est que dans certaines réunions, de famille, de politique ou autres on force par des moyens indirects les personnes sobres à boire, on se fait un plaisir même d'enivrer les ivrognes. On n'a du plaisir dans une veillée que lorsqu'il y a de la boisson !

(Quel désordre !)

On est arrivé jusqu'à l'atroce usage de donner aux enfants, aux nourrissons même, du vin et même de l'eau-de-vie pour les "fortifier" ou pour les tranquiliser ! —

Quel désordre !

❀

1892	Bleau Art., 178A Visitation,	8
1896	Bleau O., briquetier, 178A Visitation,	8
1896	Blondin Ant., briquetier, 109 Wolfe,	2
1895	Blondin Eloi, maçon, 60 Amherst,	1
1893	Boivin J., charretier, 47 St-Alphonse,	4
1883	Boivin Math., photographe, 138 Visitation,	3
1889	Boisvert Hon., cordonnier, 255 Dorchester,	3
1894	Bolduc C., maître charretier, 257 Visitation,	8

❀

Les membres de la Tempérance doivent s'imposer l'obligation de dénoncer à la police les vendeurs de boissons sans licence.

❀

1889	Bonnenfant N., charretier, 331 Logan,	9
1893	**Bouchard T.**, commis, 41 St-Christophe,	11
1894	Bourguignon J., forgeron, 224 St-Christophe,	12
1894	Bousquet Jean, entrepreneur briquetier, 555 Wolfe,	7
1877	Bouthillier P., commis, 12 Allard,	3
1887	Boyer Alf., briquetier, 179 Panet,	4
1881	Brazeau Ant., journalier, 98 Dorchester,	5

. . . LE . . .

Pèlerinage des HOMMES et JEUNES GENS

A

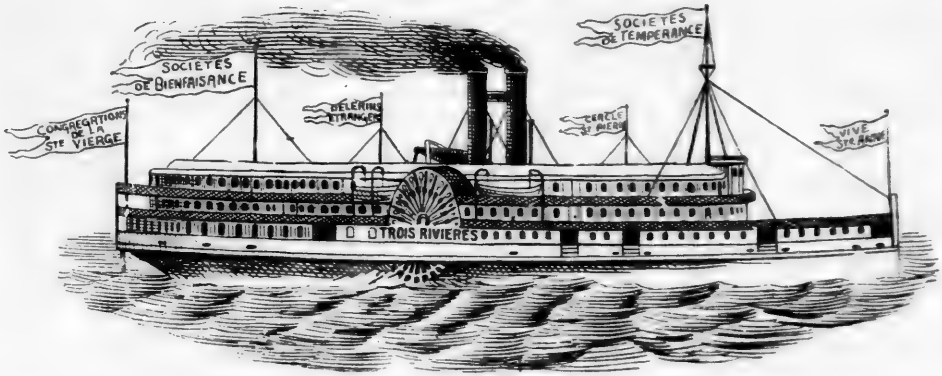

STE-ANNE DE BEAUPRE

Qui est organisé chaque année par les R.R. P.P. OBLATS, Le 1er DIMANCHE d'AOUT

Est toujours bien encouragé par les Membres de la Société de Tempérance. ✣ ✣ Ceci est tellement vrai, que l'an dernier sur 900 hommes qui ont pris part à ce pèlerinage, il y en avait plus de 500 qui appartenaient à la Tempérance. ✣ ✣ Cette année, il y en aura encore plus, parceque les Membres de la Tempérance auront l'honneur de porter la **Bannière** qu'ils ont si glorieusement gagnée au concours de charité entre les différentes Congrégations de St-Pierre au profit de l'Hospice Gamelin. ♦ ♦ Le programme de ce pèlerinage, sera des plus attrayants pour la piété des hommes. ☞ **Réservez d'avance vos Cabines et vos Billets !**

1896	Brazeau J., distributeur de pain, 290 Rivard,	13
1896	Brien dit Desrochers V., commerçant, 363 Visitation,	8
1882	Brouillette E., commis, 2481 Champlain,	10
1889	Brousseau P., commerçant, 423 Beaudry,	8
1896	Brunelle F. X., 148 St-Martin,	12

Punir sévèrement certains aubergistes :

LE SALUT EST LA.

En effet quand un cabaretier verra qu'un ivrogne coûte plus cher qu'il ne rapporte, soyez sans inquiétude : au lieu d'arroser les buveurs comme ces plantes rares dont les fruits sont précieux, il les arrachera brutalement de son comptoir et les traitera ainsi que le laboureur fait de l'ivraie qui détruit la récolte !

1895	Brunelle Louis, boucher, 105 Dufresne,	15
1883	Brunelle Nap., boucher, 1392 Ste-Catherine.	3
1877	**Brunette Calixte,** menuisier, 159 Wolfe,	2
1896	Brunette J. B., commis, 308 Plessis,	9

Societés de Bienfaisance.

Les ivrognes sont refusés d'emblée dans les Sociétés de secours mutuels pourquoi ? parceque, par leur excès, ils sont souvent malades et que leur vie est plus courte. Au contraire, toutes les sociétés de secours recherchent avec empressement les hommes sobres et pour eux on abaisse considérablement la prime à payer tous les ans dans les assurances sur la vie.

(Dr A. Forel.)

Plutarque rapporte qu'on demandait un jour à un Spartiate pourquoi ceux de son pays étaient si tempérants ; " c'est, dit-il, pour n'avoir jamais besoin de la raison d'autrui.

1878	Cadieux Jos., architecte, 114 Visitation,	3
1895	Caillé Oscar, cordonnier, 508 Beaudry,	7
1895	Cantin Alp, pacteur, 274 Shaw,	14
1896	Cantin Uldéric, barbier, 47 Fullum	15
1877	Carle J. L., maître boucher, 137 Visitation,	3
1894	Caron A., commis, 1362 Ste-Catherine,	4
1893	Caron Wilfrid, boucher, 79 Visitation,	3

La mission du Législateur doit être avant tout moralisatrice.

Quel que soit le climat d'un pays il est des actes qu'on ne peut tolérer, il est des vices qui doivent être réprimés partout et toujours.

La répression ne doit pas faiblir. Ce n'est pas par des concessions que l'on parvient à détruire les abus. Le résultat sera peut-être plus difficilement obtenu, mais il le sera infailliblement dans un temps donné. La *vérité* et la *justice* peuvent être paralysées par la violence ou la passion, mais tôt ou tard le vrai et le bien triomphent ; parce que si le mal existe, c'est pour être combattu et détruit.

1894	Carpentier Char., commerçant,	7
1896	Carreau J. journalier, 134 Maisonneuve,	9
1877	Casaubon Pierre, menuisier, 396 Maisonneuve,	9
1896	Catafard A., 78 Marianne,	13
1887	Caya Isaïe, cordonnier, 140 Dufferin,	13

1886 Cédras Henri, cordonnier, 251 Montcalm, 7

1892 Civalier Jos., 217½ Panet, 9

1892 Clément Alb., cordonnier, 56 Maisonneuve, 5

1894 Clément Nap., gardien, 316 Beaudry, 7

DES hommes pervers avaient cherché à nuire à la réputation du fils de Louis XV en disant qu'il perdait son temps dans des inutilités tandis qu'il se consumait réellement à acquérir toutes les connaissances qui pouvaient procurer le bonheur de la France.

Le jeune prince ne se troubla pas de ces propos injurieux à son égard, mais il continua avec plus d'ardeur à faire *le bien* même à ses ennemis, affectant d'ignorer leurs lâchetés.

Voilà un modèle à suivre.

1896 Chamberland R., 333 Logan, 9

1896 Champagne Charles, commerçant, 7

1896 Charbonneau Amédée, commis, 15 Labelle, 11

1896 Charbonneau Art., jr., teneur de livres, 136 Montcalm, 2

1879 Charbonneau Art., sr., cordonnier, 136 Montcalm, 2

Un officier de santé, adonné aux boissons alcooliques.

Un jour, après son repas, il tomba comme foudroyé et tout son corps se mit à gonfler. A mesure que le gonflement augmentait, le malade avalait l'air avec un bruit de pompe aspirante. Au bout de quelques heures la mort survint par asphyxie. A l'autopsie, nous trouvâmes une déchirure à l'estomac et toute la muqueuse avait subi le RAMOLLISSEMENT PUTACÉ.

(DR BURGRAVE.)

Portrait de l'ivrogne.

Apathique, indifférent, sans initiative et sans énergie, pusillanime, oublieux de ses paroles et de lui-même, se traînant de débauche en débauche, réduit au dénuement et ne reculant même pas à tendre la main pour se procurer le moyen de satisfaire son ignoble passion, sordide, misérable, couvert de haillons, puant le vin, abject, démoralisé, crapuleux tel est habituellement l'homme que l'aloool a transformé et qu'on est convenu d'appeler l'ivrogne.

DR FOURNIER.

❀

1896 Charbonneau A., commis, 15 Labelle, 11

1896 Charbonneau Ls., cordonnier, 101 Beaudry, 3

1892 Charbonneau P., charretier, 58 ruelle Bérard, 12

1890 Charbonneau T., commerçant, 15 Labelle, 11

1895 Chartrand Alp., forgeron, 983 DeMontigny, 8

1895 Chartrand Ged., commis, 209 Plessis, 9

1896 Charruau A, charretier, 254 Visitation, 8

❀

C'est par les petites gouttes que l'on devient buveur.

Donc pas de goutte le matin pour ouvrir l'appetit, pas de goutte le midi pour aider la digestion, pas de goutte le soir pour faciliter le sommeil.

Toutes ces gouttes sont mauvaises à votre santé, elles vous feront contracter des maladies etc.

On ne maltraite pas ainsi son estomac sans s'exposer à une bonne punition.

❀

1896 Charruau E., artificier, 254 Visitation, 8

1895 Chayer Jos., cigariste, 884 Drolet, 13

1896 Chevalier Jos., cigarier, 377 Champlain, 14

1879 Choquette A., cordonnier, 212 Jacques-Cartier, 11

1877	Choquette Louis, bourgeois, 100 Visitation,	3
1896	Coallier A., menuisier, 418 St-André,	12
1893	Coallier L. N., épicier, 979 De Montigny,	9
1893	Collerette Henri, voiturier, 247 Visitation,	7

Quel mal y a-t-il de prendre un petit coup tous les jours ?

Nous rencontrons assez fréquemment des malades qui se sont lentement empoisonnés à leur insu. Ils viennent nous demander la cause des vertiges qu'ils éprouvent, de la faiblesse de leurs jambes, du mauvais état de leur estomac, d'un catarrhe tenace, de battements de cœur répétés. Ils sont bien étonnés lorsque, après examen, nous lenr disons : vous avez abusé des boissons alcooliques et vous commencez à en éprouver les funestes conséquences. Vous marchez à grands pas vers l'alcoolisme. Il n'est pas trop tard, prenez une forte résolution, retranchez cette petite ration habituelle de boisson alcooliques et vous guérirez.

Dr DeLaunois.

1886	Colette Nap., cordonnier, 75 Beaudry,	2
1893	Collin Jos., journalier, 271 Logan,	10
1893	Contant P., pâtissier, 128 Rivard,	13
1896	Corbeau C., 55 Chaussé,	13

Jamais la goutte d'appetit n'a ouvert l'estomac.

Pour avoir de l'appetit il faut ;

1 ° *Avoir un estomac sain et vide d'aliments.*

2 ° *Eprouver en outre la sensation d'un affaiblissement des forces.*

Il ne faut pas s'ouvrir l'appetit avec une fausse clef.

La goutte de digestion est la moins mauvaise de toutes. On boit cette goutte quand l'estomac est rempli d'aliments. Si on ne la prenait pas en même temps que le café, on pourrait peut-être lui reconnaître une certaine utilité.

Le café du reste a pour but de stimuler l'estomac, pour ainsi dire à bout de forces après un dîner.

Dr DeLaunois.

* * *

1891 Corbeil Adel., menuisier, 198 Lagauchetière, 3

1896 Corbeille F. X., menuisier, 1327 Ste-Catherine, 9

1896 Cornellier W., polisseur de pianos, 679 Lafontaine, 10

1895 Corriveau G., menuisier, 274 Shaw, 14

1877 Côté A., tailleur, 248 Panet, 8

1896 Côté Arthur, plombier, 377 Wolfe, 6

1884 Côté Ludger, photographe, 1495 Ste-Catherine, résidence privée 406 Plessis, 9

* * *

Si l'alcool ne nourrit pas il a toujours certains effets sur nous.

Certainement, pris à dose modérée il augmente la circulation du sang ; active les actes, que l'on appelle vitaux, en un mot nous fait vivre plus vite. Il donne un coup de fouet à notre organisme, il nous excite, nous anime et nous laisse ensuite plus faibles, plus abattus us impuissants qu'auparavant. Il nous fait dépenser en peu de temps des forces emmagasinées qui ne devaient servir qu'au fur et mesure que nous en aurions eu besoin.

* * *

1896 Côté Louis, boulanger, Ste-Anne de Beaupré, 16

1880 Courtemanche T., commerçant, 327 Papineau, 11

1877 Courtois Jos., agent, 129 Visitation, 3

1877 Courtois Ls., sr., maître boulanger, 112 Maisonneuve, 4

1886 " " jr., boulanger, 112 Maisonneuve, 4

1896 Couture Pierre, cordonnier, 1300 Ste-Catherine, 5

1896	Couture P. E., briquetier, Lévis,	16
1891	Cusson Laurent, Etats-Unis,	16
1877	Cyr F., menuisier, 216 Panet,	8
1896	Cyr Moïse, 110 Visitation,	3
1892	Cusson D., journalier, 795 Ontario,	14
1894	Daigle C. A., médecin, 96 Visitation,	3

L'eau-de-vie est comme la colère : elle nous élève un instant au-dessus de nous-mêmes pour nous laisser retomber plus bas que le point où elle nous avait pris.

Dr Lefebvre.

1881	Daigle Des., tailleur, 80 Visitation,	3
1878	Dargie L., journalier, 476 Dorchester,	11
1896	David Nap., plombier, 53 Gain,	15
1890	Dawnie P., menuisier, 4 Ruelle Dansereau,	10
1886	Dazé D., menuisier, 70 Duluth,	13
1895	Decelles Alf., jr., journalier, Boucherville	16
1894	Denis J., cordonnier, 719 DeMontigny,	14

Beaucoup de personnes prétendent que les liqueurs qui se prennent d'ordinaire à la fin des repas facilitent la digestion. C'est là une des erreurs les plus répandues et les plus préjudiciables à la santé.

Dr Tripier.—*La vie et la santé.*

NOUS prenons dans notre Société de Tempérance non-seulement ceux qui appartiennent au quartier St-Pierre ou aux différentes Paroisses de la ville, mais même les hommes de bonne volonté demeurant en dehors de Montréal et même en dehors du Canada.

Pour ceux-ci voici quelles sont les conditions à remplir pour se faire recevoir de la Tempérance ;

1o. Ils doivent écrire au Directeur de la Tempérance, 107 rue Visitation, lui donner leur nom, leur âge, leur profession et leur adresse.

En donnant leur nom ils doivent envoyer 10 cts. pour payer le règlement et les cartes de présence qui leur seront envoyés.

Tous les 3ièmes Dimanche du mois, jour de l'assemblée générale, ils devront faire parvenir au Directeur leurs cartes de présence et dire s'ils sont toujours fidèles à la Tempérance. S'ils veulent entrer dans la Société, ils auront a payer $1.00 par mois pendant 3 mois. — Une fois reçus dans la Société, ils devront payer leur contribution annuelle qui est de 50 cts. au mois de Mai et continuer à être toujours fidèles à la Tempérance, c'est-à-dire continuer non-seulement à ne pas prendre de boisson enivrante mais même à ne pas en offrir à qui que ce soit.—Pour le soir de la réception s'ils ne peuvent venir à St-Pierre, une promesse d'être toujours fidèles à la Tempérance, certifiée par le curé, suffira. S'ils sont fidèles à ce règlement ils participeront aux mérites suivants : Une messe les vendredis de chaque semaine, à la mort ils auront un service et 20 basses messes. Tous les ans, en Novembre un service pour tous les défunts.

Les liqueurs alcooliques, à dose modérée, si pures qu'elles soient, employées pendant longtemps, deviennent un véritable poison. Beaucoup d'affection de l'estomac auxquels on attribue vingt motifs divers, n'ont d'autres causes que l'usage habituel, même modéré des liqueurs alcooliques.

Dr Jansen.

1895	Dépatie J. B., colporteur de tabac, 368 Logan,	3
1895	Dépatie Télesp., barbier, 152 Lagauchetière,	3
1886	Désaulniers C. E., agent, 104 Visitation,	3
1892	Désaulniers L., teneur de livres, Etats-Unis,	16
1881	Désaultels A., manuf. de chaussures, 189 Jacq.-Cartier,	1

L'eau-de-vie tue plus d'hommes que les guerres les plus meurtrières, fait plus de ravages que le choléra, que la peste, que la famine. C'est, on peut l'affirmer et tous les statisticiens sont d'accord sur ce point, le plus grand fléau qui ait jamais ravagé la terre.

Dr DeLaunois.

1895	Desautels Jos., épicier, 50 St-André,	11
1892	Deschamps J. B., maître boucher, 79 Panet,	4
1881	Desjardins A., ouvrier en tabac, 173 Champlain,	10
1895	Desjardins Alph., plâtrier, 147 Champlain,	10
1887	Desjardins A., commis, 258 Lafontaine,	14
1896	Desjardins Alp., commis, 147 Champlain,	10
1887	**Desjardins A.**, commis, 176 Visitation,	8

1889 Desjardins Chs., chapelier, 1537 Ste-Catherine, résidence privée 347 Rachel, 13

1891 Desjardins Jos., journalier, 173 Champlain, 10

1896 Desjardins W., tailleur, 176 Visitation, 8

1889 Deslauriers F., manufacturier de portes, 654 Lafontaine, 10

1895 Deslongchamps C., boucher, 1 Allard, 8

❀

L'ouvrier ivrogne devient malade, les ressources lui manquent ; ne pouvant se faire soigner, il est obligé d'entrer à l'hôpital et d'abandonner sa femme et ses enfants à la charité publique.

❀

1893 **Deslongchamps Jos.**, agent, 51 Ste-Elizabeth, 11

1877 Deslongchamps Ls., bourgeois, 126 Wolfe, 2

1893 Desmarteaux D., cordonnier, 140 Dufferin, 13

1896 Désormeaux A., journalier, 114 Wolfe, 1

1896 Desormeaux G., 437 Wolfe, 7

1896 Desrochers Z., peintre, 194 Shaw, 14

1878 Desroches Jos., cordonnier, 238½ Montcalm, 7

1879 Desrosiers A., épicier, coin Ontario et ruelle Mathieu, 14

❀

L'ouvrier qui boit est incapable d'épargner ; il fait des dettes et il ne peut ou plutôt il ne veut pas les payer.

Interrogez à ce sujet :

LES PROPRIETAIRES DE MAISONS,
LES MARCHANDS, EPICIERS OU AUTRES,
LES MEDECINS, ETC.

L'anarchie est le fruit de l'alcoolisme. L'ivrogne ne respecte aucune loi, aucune autorité, Il passe sa vie à injurier ceux qui lui veulent le plus de bien.

Les **Prêtres** surtout sont accablés par lui des propos les plus sales comme des plus injurieux. A bas le clergé ! s'écrie-t-il, que les prêtres restent dans leurs églises et dans leurs presbytères ! NOUS VOULONS ETRE LIBRES !

Libres pour nourrir notre ESPRIT comme pour nourrir notre CORPS.

Si les prêtres disent que l'ivrognerie est un grand mal, ils mentent effrontement, c'est parce qu'ils n'ont pas l'argent que nous dépensons à la boisson ! s'ils nous disent que tel livre tel journal sont remplis de fausses doctrines contraires à la foi chrétienne ils ne savent pas ce qu'ils disent ils n'ont pas le droit de nous parler ainsi. Nous ne voulons pas leur obéir ! A bas les prêtres, les évêques ! NOUS VOULONS ETRE LIBRES ET NOUS LE SERONS !

1879	Déziel P., épicier, 265 Wolfe,	7
1877	Dionne A. C., épicier, 725 Lafontaine,	10
1892	Diotte Alf., menuisier, Etats-Unis,	16
1887	Dostie Alex., cigarier, 171 Lagauchetière,	3
1891	Doucet N., charretier, 68 Dufferin,	13
1879	Dozois J. L., comptable, 779 St-André,	13
1887	Drolet Elz., menuisier, 225A Montcalm,	7

LA MONOMANIE HOMICIDE EBRIEUSE.

C'est cette impulsion irrésistible qui pousse l'ivrogne à commettre un crime. Parfois ces hommes font tous leurs efforts pour échapper à cette tendance au meurtre ; mais ils voient rouge, malgré eux ils tuent, ils massacrent avec la rage des bêtes fauves.

N'est-ce pas qu'il est bon pour la Société civile de multiplier les auberges et de former des ivrognes ?

1895	Drolet Wilf., pressier, 225A Montcalm,	7
1895	Dubé Phil., journalier, 410 Wolfe,	7
1896	Dubeau Chs, peintre, 278 Plessis,	9

1890 Dubois A., cigarier, 127½ Visitation, 3

1888 Dubois A., tonnelier, 114 Poupart, 15

1893 Dubois J. B., commerçant, 1118 DeMontigny, 12

1897 Dubois Jos., tonnelier, 113 St-André, 11

1889 Dubois V., charretier, 141 Panet (en arrière) 4

1896 Dubreuil Omer, journalier, 11 Champlain, 5

Où l'argent fait défaut, les cœurs sont tristes.

Le foyer domestique de l'ivrogne est misérable ; lorsqu'il rentre au logis, il est chagrin, colère, il gourmande, il injurie, souvent il frappe. Il est craint, détesté, il ne voit que des visages mornes et attristés.

1896 Dubord Arthur, sculpteur, 204 Amherst, 1

1896 Duchesne Félix, 92 Champlain, 5

1896 Duchesne Jérôme, journalier, 165 Montcalm, 2

L'ouvrier sobre et laborieux

revient avec joie tous les soirs à son logis, toujours content de revoir sa femme et ses enfants, il leur apporte de quoi se nourrir et se vêtir ; pour eux, il a employé son temps et ses forces et il serait heureux de donner sa vie. En retour de son dévouement et de sa charité, que de marques de reconnaissance et d'amour, il reçoit de la part de toute sa famille !

Nos empoisonneurs.

Notre siècle de progrès, de chimie et d'esprit de lucre fabrique et tire aujourd'hui de mille sources diverses l'eau-de-vie que nos ancêtres obtenaient consciencieusement en distillant le vin. Grâce à ces différentes inventions depuis soixante ans on est parvenu à faire de l'alcool avec du maïs, des betteraves, de la pomme de terre, voire même avec du bois et de vieux chiffons graisseux.

L'alcool qu'on en tire est impur, mais il ne coute pas cher ;
il empoisonne, mais il enrichit !

1890	Dufresne Chs., cordonnier, Hospice Gamelin,	15
1889	Dufresne Isaie, cordonnier, 112 Visitation,	3
1894	Dufresne Jos., épicier, 520 Dorchester,	11
1877	Duguay Jos., cordonnier, 322 Wolfe,	6
1896	Dupont E., boucher, 179 Visitation,	8
1889	Dupont J., bourgeois, 11 Allard,	8
1887	Dupont Octave, briquetier, 203A Champlain,	10

Non-seulement l'ivrogne est sujet à une foule de maladies, mais encore sa dégradante passion le conduit à la **pauvreté,**
à la misère
et au crime.

1896	Durette Arthur, meublier, 470 Beaudry,	7
1885	Duval Honoré, journalier, Louiseville,	16
1893	Elie Art., tabaconiste, 396 Maisonneuve,	9
1893	Emond Alex., machiniste, 33A Champlain,	5

1895	Emond E., 776 St-André,	13
1895	Emond G., commis, 362A Champlain,	10
1895	Ethier Geo., mouleur, 7 ruelle Bishop,	4
1896	Facette Philorum, cordonnier, 377 Beaudry,	8
1880	Fafard Chs., médecin, 239 Dorchester,	3
1879	Ferland Alex., ingénieur, 141 Seaton,	13

L'ivrogne finit presque toujours par devenir criminel. La misère le pousse à voler ; ou bien pris d'une fureur subite, il frappe, il tue sa femme, ses enfants ; souvent alors il tourne contre lui-même l'instrument de son crime et il termine sa vie par le suicide.

1877	Ferland E., jr., cordonnier, 145 Seaton,	13
1886	Ferland E., sr., meublier, 145 Seaton,	13
1888	Ferland Frs., tanneur, 141 Seaton,	13
	Ferland A.	
	Ferland J.	
1883	Ferland Jos., cordonnier, 82 St-Louis Mile End,	13
1883	Ferland Louis, confiseur, 227B Champlain,	10

Etat d'abruti.

Un abruti! nous avons tous rencontré cet être dégradé ; nous l'avons vu le lendemain d'une orgie, l'œil rouge et atone, l'air stupide, les lèvres flasques, bavantes, la face couperosée, la démarche déhanchée la tête inclinée vers la terre incapable de regarder le ciel.

La férocité ébrieuse.

L'ivrogne atteint de cette maladie est un être malfaisant, colérique, grossier, provocateur. N'essayez pas de lui faire une observation, vous seriez mal reçu ; malheur à l'imprudent qui l'irrite quand l'alcool l'a surexcité.

Vous en avez vus de ces fous furieux en temps de fête politique, nationale, de travail ou autres.

Pauvre misère humaine !

❀

1894	Fillion A. F., commis-voyageur, 275 Rivard,	13
1886	Fillion Ald , 221 Beaudry,	2
1887	Foisy Amab., voiturier, 388 Beaudry,	7
1891	Foisy Wilf., forgeron, 386 Beaudry,	7
1892	Fontvielle H., finisseur en cuivre, 32 Visitation,	3
1896	Fortier Alexandre, plombier, 416 Wolfe,	6

❀

Parents, attention !

Les enfants ressentent l'influence fatale de leurs parents. Ce sont des individus simples, idiots ou crétins, livrés à toutes sortes d'instincts. Ces êtres dégénérés physiquement ou moralement finissent par tomber, comme leur père, dans la démence ou bien dans la manie homicide ou suicide, dans la paralysie générale.

Dr Monneret.

❀

1893	Fortin W., sellier, 283 Montcalm,	7
1892	Gagnon A., ouvrier en tabac, 287 Champlain,	10
1895	Gagnon D., commis, 9 William, Fall River E. U.,	16
1877	Gagnon Jos., journalier, 246 Panet,	8

STATISTIQUES IMPORTANTES.

Fournies par le R. P. Legault, O.M.I., Prédicateur de la retraite du mois de Décembre 1896.

CANADA : { **Dépenses pour le pain et la viande, chaque année : $8.83 par tête.**
Dépenses pour les boissons enivrantes, chaque année : $10.00 par tête.

En supposant que les dépenses pour les liqueurs alcooliques fussent partagées également, une famille de cinq personnes aurait à payer chaque année, une taxe directe de $50.00 pour les boissons enivrantes.

Lorsque les dépenses pour le pain sont de		$21,675,000.00
Et	" " la viande de	$22,475,000.00
	Formant un total de	$44,150,000.00,

les dépenses pour les boissons alcooliques, sont de $50,000,000.00 au moins.

Peut-on se plaindre de la misère et de la pauvreté, lorsqu'on dépense des sommes aussi considérables pour une boisson nuisible.

Un petit calcul bien intéressant.

Un grand nombre d'ouvriers sont réduits à la mendicité, quand arrivés à l'âge de 60 an environ, ils ne peuvent plus travailler. Ce sont d'honnêtes citoyens, qui ont élevé une grosse famille, et n'ont jamais fait de dépenses inutiles, ni abusé de la boisson, mais, ils prenaient chaque jours leurs **3 petits coups d'appétit** dans les buvettes, en plus, ils achetaient une bouteille de boisson alcoolique le samedi soir, pour recevoir les amis le dimanche.

Calculons maintenant : 15 cts chaque jour au restaurant = 90 cts par semaine plus 40 cts pour la bouteille du samedi soir = $1.30.

Il a donc dépensé chaque année la modique somme de $67.60.

S'il avait pris la **tempérance totale** à l'âge de 35 ans, et avait prêté au taux de 6 *o/o* l'argent ainsi épargné chaque année, à l'âge de 60 ans, il n'aurait pas besoin de tendre la main pour vivre ; il serait à l'aise.

1ère Année $67.60. — 2e Année $139.25.
5e Année $295.71. — 10e Année $891.14.
15e Année $1,573.61. — 20e Année $2,482.14.
25e Année $3,702.74.

A l'âge de 60 ans après s'être privé pendant 25 ans de ses *petits coups d'appétit*, il aurait en main la jolie somme de $3,702.74 ; au lieu de mendier son pain, il pourrait en donner à ceux qui n'en ont pas.

1890 Gagnon Jos., plombier, Horton St., Fall River, E. U. 16

1877 Gagnon Jos., menuisier, 417 Amherst, 6

1877 Galaise Cléo., maître boucher, 114 Beaudry, 2

1877 Galarneau D., charretier, 405 Beaudry, 8

1890 Galarneau E., plombier, 161 Montcalm, 2

1835 Galarneau J. B., boulanger, 240 Beaudry, 2

* * *

Pères de familles, attention !

Le sang d'un père ivrogne est si vicieux, ses forces sont si diminuées, que, lors même que la mère pratique la sobriété, la progéniture n'en est pas moins chétive, rabougrie et débile.

Dr DeLaunois.

* * *

1886 **Galarneau Jos.**, maître plombier, 385 Beaudry, 8

1884 Galarneau H., charretier, 405 Beaudry, 8

1896 Galarneau U., bourreur, 211 Beaudry, 7

1892 Galipeau Jos., menuisier, 166 Visitation, 8

1895 Garie J. B., cordonnier, 59 Montcalm, 2

* * *

UN FAIT.

Un ivrogne avait eu 7 enfants dont voici l'histoire : Les deux premiers moururent en bas âge par suite de convulsions. Le 3ième devint aliéné à l'âge de 22 ans. Le 4ième est tombé dans l'imbécilité. Un autre frère est bizarre, d'un caractère irritable et misanthropique. La jeune sœur souffrit toute sa vie d'un état névropathique et sa raison s'est plusieurs fois troublée. Le dernier des enfants de cette malheureuse famille est d'un tempérament très nerveux et fait craindre pour l'avenir.

Dr Morel.

Buveur converti.

Boire c'était ma vie. Je ne faisais que cela en dehors de mon travail ; je n'étais bon qu'à cela. J'étais très bien vu des aubergistes à qui je remettais tout ce que gagnais. Je rencontre un bon ami, qui me conduit au Directeur d'une Société de Tempérance. Je m'enrôle dans cette société après quelques hésitations. Pendant quelques semaines je suis travaillé par un certain malaise, je combats, je me mets à boire du lait ; peu à peu l'appetit me revient, par suite de ce nouveau régime, ma santé s'améliora. Il y a 7 ans on me donnait 45 à 50 *ans ; aujourd'hui après* 7 *ans d'abstinence on me donne* 30 à 35 *ans.*

❀

1877	Gaouette E., cordonnier, 701 St-André,	13
1896	Gariépy Adélard, cordonnier, 35 Ste-Rose,	5
1896	Gariépy Ed., forgeron, 95 Chaussé,	13
1893	Gariépy E., charretier, 262 Champlain,	10

❀

Ceux qui usent de boissons alcooliques deviennent plus souvent malades et meurent plus vite que ceux qui s'en abstiennent.

Une comparaison a été faite en Angleterre entre deux sociétés de secours l'une composée seulement de Tempérants l'autre se composant de non abstinents. Dans un espace de 5 *ans les abstinents n'ont donné que* 17 *jours et* 12 *hrs. de maladie tandis que les non abstinents ont donné* 65 *jours* 15 *hrs. la proportion des décès des abstinents fut de* 2 *sur* 227, *tandis que chez les autres elle varia de* 1 *sur* 47 *à* 1 *sur* 58.

❀

1894	Gariépy Jos., peintre, 349 Wolfe,	7
1877	Gariépy L., marchand, 91 Cherrier,	13
1878	Gaudet C., boucher, 665 Papineau,	13

1895 Gaudet Levis, manufacturier d'auvents, 152 Montcalm, 2

1896 Gaudreau O., cordonnier, 1015 Ontario, 10

1883 Gauthier C., menuisier, 15 Charbonneau, 13

1896 Gauthier D., peintre, 396 Amherst, 6

1895 Gauthier J. A., journalier, 362 Harmonie, 14

1893 Gauthier G., journalier, 362 Harmonie, 14

AVERTISSEMENT.

Les boissons alcooliques je vous en préviens, sont tout particulièrement dangereuses pour ceux qui souffrent du cœur. J'ai connu de ces malades qui ont failli mourir subitement pour avoir absorbé une dose relativement légère d'alcool.

1878 Gauthier L., marchand de chaussures, 1152 Notre-Dame, 3

1887 Gauthier O., cordonnier, 233 Brebœuf,

1877 Gauthier P., agent, 71 Champlain, 5

1890 Gendron Nap., boucher, 737 St-André, 13

1883 Germain A., march. de chaussures, 1411 Ste-Catherine, 8

1890 Germain B., gardien, 177 Dufresne, 14

1879 Germain E., sr., barbier, 173 Dufresne, 14

CŒUR.

Les maladies du cœur augmente depuis quelque temps dans une proportion véritablement effrayante ; l'alcoolisme est la principale cause de cette progression.

Dr DeLaunois.

Pendant le choléra de 1848 à Glascow, le docteur Adam constata que parmi les gens sobres et tempérants, sur 100 malades, 19 seulement mouraient, tandis que sur 100 malades ivrognes, 91 succombaient.

1891	Germain E., sculpteur, 173 Dufresne,	14
1896	Gervais O., barbier, 196B Visitation,	8
1896	Giard Arth., commis, 118 Visitation,	3
1895	Giard Chs., commis, 118 Visitation,	3
1892	Giard Louis, cordonnier, 1386 Ste-Catherine,	3

Les ivrognes sont les premières victimes des maladies épidémiques.

Quoi d'étonnant ? Les maladies contagieuses étant de véritables empoisonnements, il est évident que, moins l'organisme est fort, moins facilement il résistera à l'action des miasmes ou des microbes, comme on les appelle aujourd'hui.

1892	Giffard A., journalier, Madison Maine, E. U.,	16
1883	Gingras A., journalier, 145 Maisonneuve,	10
1893	Gingras R., journalier, 188A Montana,	13
1896	Girard Arth., boucher, 68 Visitation,	3
1878	Girard Chs., boucher, 70 Visitation,	9
1879	Girard Jos., boucher, 41 St-Ignace,	5
1894	Girard F. X., maître-charretier, 305 Beaudry,	8

1878	Girouard T., agent, 156A Ste-Elizabeth,	12
1896	Giroux Jos., teneur de livres, 1306 Ontario,	6
1896	Gladu Alp., cordonnier, 275 Beaudry,	8
1895	Goedicke Alb., journalier, 246 Beaudry,	2
1892	Gorman J. police, 125 Panet,	4
1896	Gosselin G., menuisier, 201 Dufresne,	14

CŒUR.

Les battements de cœur, les PALPITATIONS *n'ont bien souvent pas d'autre cause que l'usage habituel de l'eau-de-vie. Le lendemain d'un jour d'ivresse, le cœur bat plus vite et plus fort, on ressent des élancements dans les tempes. L'appareil circulatoire a été surexcité, tendu outre mesure.*

1890	Gosselin R., menuisier, 186 Champlain,	10
1892	Goulet A., Québec,	16
1896	Goulet J. R. A., barbier, 195 Av. de Lorimier,	14
1892	Goulet Jos., tabaconiste, 179 Dufresne,	14
1895	Goulet J., charretier, 335 ruelle Mathieu,	14
1894	Gravel A., commis, 62 Drolet,	13

Poumons.

L'inflammation du poumon, la pneumonie ou ce qui est la même chose, la FLUXION *de* POITRINE, *est un accident auquel les ivrognes sont habituellement sujets.*

Poumons.

La phtisie, cette maladie qui emporte le tiers du genre humain, n'épargne point le buveur. C'est à la forme appelée PHTISIE *galopante qu'il succombe le plus fréquemment.*

1896	Grimard A., briquetier, 135 Seaton,	13
1885	Grimard U., journalier, 198 Maisonneuve,	9
1887	Gratton F., police, 436 Montana,	13
1896	Gratton S., menuisier, 354 Plessis,	9
1896	Grenier Jos., plombier, 141 Champlain	10
1887	Groleau A., ouvrier en caoutchouc, 168 Maisonneuve,	9

Poitrine.

Je me rappelle la triste fin d'une malheureuse mère de famille adonné à l'eau-de-vie. La phtisie la saisit : elle se met à tousser, elle est prise de points de côté, d'oppression de fièvre, de sueurs, d'expectoration ; après trois semaines de souffrances, desséchée comme un squelette, elle meurt, emportée par la PHTISIE GALOPANTE.

1878	Groulx F., maître boucher, 5 Papineau,	15
1894	Guérard Frs., charpentier, 143 Montcalm,	2
1894	Guérin D., charretier, 325A Champlain,,	10
1896	Guérin George, charretier, 254 Montcalm,	7
1877	Guibord F., mouleur, 80 Champlain,	5

1896	Guillaume Norbert, barbier, 118 Wolfe,	1
1896	Guillemette A., cordonnier, 201 St-Paul,	11
1881	Guindon Carolus, commis, 260 ½ Montcalm,	7
1887	Guy Ovila, valisier, 44 St-Christophe,	11
1896	Guyon Emile, pacteur, 152 ½ Montcalm,	2
1894	Jeannotte J. E., commis, 116 Plessis,	4

Estomac.

Les individus qui font abus des liqueurs alcooliques perdent l'appetit, digèrent mal et périssent souvent hydropiques et dans un état d'abrutissement.

DR BRIAND.

1894	Jeannotte Jos., boucher, 277 Wolfe,	7
1896	Jetté A., barbier, 42 St-David,	12
1885	Jodoin Henri, charretier, 156 Beaudry,	3
1884	Jolicœur A., journalier, 94 Murray,	12

Estomac.

L'alcool introduit dans l'estomac y détermine toujours de l'irritation. Bien des fois, l'expérience en a éte faite sur les animaux. Quand, après leur avoir ouvert le ventre, on dépose quelques gouttes d'alcool dans l'estomac, cet organe prend aussitôt une teinte rouge vif, indice d'une irritation qui va jusqu'à l'inflammation si l'on prolonge l'épreuve.

NOUS avons fondé un **Cercle Dramatique** composé uniquement de membres appartenant à la Société de Tempérance.

Ce Cercle a pour but de donner tous les ans quelques séances au profit de notre Société ou des Œuvres qu'elle patronne.

Pour appartenir à ce Cercle il faut être bon membre de Tempérance, y avoir été admis par le Comité ; pour y demeurer il faut en observer avec fidélité le règlement. — Une contribution de 10 cts par semaine est imposée à chaque membre.

Les jeunes gens de la Société de Tempérance qui ont des dispositions pour les séances théatrales, sont priés de donner leurs noms.

Ce Cercle peut jouer pour toutes les œuvres de charité aux meilleures conditions.

TETE.

Les maladies du cerveau occasionnées par les excès alcooliques sont si nombreuses et si variées que le classement en est très difficile et l'étude très compliquée. On peut cependant les comprendre sous deux chefs : la FOLIE *avec toutes ses formes et la* PARALYSIE.

La réunion de ces deux altérations s'appelle FOLIE PARALYTIQUE.

1893	Jolicœur I., sr., journalier, 21 ½ McCord,	12
1896	Jubinville J., imprimeur, 186 Visitation,	8
1883	Hamel Louis, charretier, 96 Sanguinet,	11
1894	Harris J. W., maître-plombier, 280 Dorchester,	2

REINS vulgairement appelés ROGNONS.

*Bright disait qu'*AUCUNE MALADIE *ne faisait plus de victimes parmi les ivrognes que l'affection reinale* (reins) *appelée* ALBUMINURIE.

Gregory remarque que l'eau-de-vie en Ecosse amenait les ¾ ou les 4/5 de tous les cas de dégénérescence des reins.

Dr Lancereaux.

1891	Hébert M., plombier, 148G Champlain,	10
1896	Hébert O., journalier, 386 Maisonneuve,	9
1896	Henripin Dosithée, marchand, 45 ½ Ste-Elizabeth,	11
1888	Homond Heldège, épicier, 136 Fullum,	15

1883	Houle A., voiturier, 377 Visitation,	8
	Houle Olivier, 170 Wolfe,	2
1894	Houle S., entrepreneur de canaux, 450½ Jac.-Cartier,	12
1883	Labelle Cléop., cordonnier, 348 Wolfe,	6
1892	Labelle Isaïe, journalier, à la campagne,	16
1881	Labelle Jean, typographe, 203 Beaudry,	3

L'alcool est inutile.

Parcequ'il ne nourrit pas. L'alcool que nous absorbons sort de notre corps tel qu'il y est entré, sans décomposition, sans transformation. Donc l'homme en santé n'en a pas besoin.

Dr De Launois.

1894	Labelle Phil., cigarier, St-Jérôme,	16
1896	Laberge Max., menuisier, 40 St-Christophe,	11
1896	Laberge Oct., Bureau du Shérif, 40 St-Christophe,	11
1877	Lachance S., pharmacien, 1594 Ste-Catherine,	11
1879	Lachapelle A., cordonnier, 237 Maisonneuve,	9

Combustion humaine spontanée.

Parfois, on trouve dans un logis un corps humain entièrement carbonisé, tandis que, tout autour, les meubles, le parquet sont peu ou point atteints par le feu. Quelles sont les victimes de cette fin affreuse ? Neuf sur dix, ce sont des femmes adonnées à l'ivrognerie, vivant seules, s'endormant en état d'ivresse. Tout le corps d'un ivrogne est imprégné d'alcool on peut y mettre le feu facilement.

LE PETIT COUP DU MATIN.

Il y a des hommes qui ont la déplorable habitude de prendre de la boisson avant dejeuner.

Rien de plus mauvais ! !

Le poison de l'alcool ainsi appliqué directement sur la membrane si sensible et si délicate de l'estomac, agit infailliblement.

De plus, il est aussitôt absorbé et après avoir brûlé l'estomac, il se répand rapidement dans tous nos organes, portant le feu, vous le savez dans le sang, dans les poumons, dans le cerveau, dans le foie.

Les buveurs de goutte le matin sont toujours les premiers atteints par la maladie alcoolique.

1893 **Lachapelle C.**, agent d'assurance, 158 Visitation, 8

1879 Lachapelle F., bourgeois, 146 Maisonneuve, 10

1895 Lachapelle O., plombier, 801 Lafontaine, 14

FOIE.

Le foie des buveurs se remplit de petites tumeurs, grossit d'abord, puis se rétrécit, se ratatine, se décompose. Le malade gonfle, son corps se remplit d'eau, les jambes deviennent énormes. Après une ou plusieurs années de souffrances, quand la désorganisation générale est venue, quand le ventre, la poitrine, la tête sont remplis d'eau, la mort arrive trop tard au gré du patient, mettre un terme aux misères qu'il s'est volontairement attirées.

Dr DeLaunois.

1896 Lachène G., journalier, 1327 Ste-Catherine, 9

1891 Laflamme N., couvreur, 901 DeMontigny, 14

1894 Laflamme S., cultivateur, 201 DeMontigny, 14

1891 Laflèche O., capitaine de patrouille, 695 Notre-Dame, 15

1894 Lafleur A., cordonnier, 248 Champlain, 10

1887 Lafleur S., maître-boulanger, 180 Champlain, 10

1880 Lafrance Alp., jr., meublier, 179 Wolfe, 2

1896 Lafontaine Jos., commis, 1192 Notre-Dame, 3

1892 Lafortune Jos., cordonnier, 2 Robin, 8

1880 Lafrance A., sr., bourreur, 179 Wolfe, 2

1890 Lafrenière P. B., sellier, 287 Papineau, 14

1877 Lafricain G., corroyeur, 92 Visitation, 3

UN FAIT.

Un soir une femme rentre chez elle après avoir pris une dose plus ou moins forte de liqueur spiritueuse ; il fait froid, elle allume le feu, elle s'assied sur une chaise, une chauffrette placée sous les pieds. A l'alourdissement produit par la boisson forte qu'elle a prise, vient se joindre l'asphyxie déterminée par le charbon. Le feu prend aux vêtements : dans cet état la douleur se change en une insensibilité complète. Les vêtements s'enflamment et se consument, la peau brûle, l'épiderme carbonisé se crévasse, la graisse fond et coule au dehors, le reste sert à entretenir la combustion, le jour arrive et tout est consumée.

Cet accident n'arrive qu'aux ivrognes.

1896 Lafricain Jos., commis, 245 Wolfe, 7

1895 Laliberté A., journalier, Lachine Locks chez Jules Leblanc.

1884 **Laliberté A.**, savonnier, chef de section, 160 Plessis, 4

1886 Laliberté F. X., maître charretier, 214 Beaudry, 2

1896 Lalumière R., cordonnier, 158 Visitation en arrière 8

1896 Lalumière T. H., officier de douane, 387 Montcalm, 7

❀

Paralysie générale ou folie paralytique.

Cette maladie se caractérise par deux symptômes principaux ; l'affaiblissement des facultés intellectuelles et l'affaiblissement des facultés physiques. L'homme atteint de cette paralysie est en même temps FOU *et paralytique. On ne connait jusqu'ici aucun cas de guérison de la folie paralytique.*

DR FOURNIER.

❀

1877 Lamarche A., carossier, 650 Amherst, 6

1892 Lamarche E., boulanger, St-Henri de Mascouche, 16

1892 Lamarche Ern., menuisier, 234 Beaudry, 7

1896 Lamontagne A., barbier, 208A Dorchester, 4

1896 Lamontagne D., 119 Ste-Rose, 3

1896 Lamoureux F. X., cordonnier, 282A Panet, 8

1896 Lamoureux L., journalier, 7 Ruelle Fullum, 15

1892 Lamoureux M., journalier, 459 Rachel, 13

1888 Lamoureux N., charretier, 314 Visitation 8

1892 Lamoureux X., barbier, 640 Notre-Dame, 15

1893 **Lanctôt P. S. Z.,** sr., agent, 153 Craig, 4

1894 Lanctôt Jos., plombier, 153 Craig, 4

1881 Lanctôt P. S. Z., jr., imprimeur, 153 Craig, 4

1877 Lanctôt dit Lacoste R., 135 Panet, 4

1896 Landry Jos., journalier, 60 Amherst, 1

1894 Landry Ulric, tabaconiste 72 Duluth, 13

1893 Landry W., cordonnier, 900 St-André, 13

1879 Langevin N., cordonnier, 225 Desery, 14

1892 Langlois C., cordonnier, 212 Visitation, 8

1894 Langlois Z., mécanicien, 29 Ste-Rose, 5

1896 Languay Narcisse, menuisier, 122 Panet, 3

1890 **Lanoix O.**, manufacturier de bas, 248A Panet, 8

1879 Lapierre A., charpentier, 239 Panet, 9

1891 Lapierre Euc., 118 Logan, 14

1880 Lapierre Eug., cordonnier, 147 Plessis, 9

1895 Lapierre J., cordonnier, 293½ Plessis, 9

1896 Lapointe A., cloutier, 81A Rachel, 13

Les boissons alcooliques prises a *jeun* produisent la dyspepsie, les cancers, les squirrhes, les carcinomes, les épaisissements de l'estomac, elles déterminent à la longue une débilitation marquée, une sorte d'épuisement dans le système nerveux, moteur et sensitif.

Dr Williième.

1896 Lapointe A., 158 Amherst, 1

1894 Lapointe Paul, journalier, 158 Amherst, 1

1894 Lapointe U., menuisier, Boulevard St-Denis, 13

1896 Laporte A., charretier, 791 Lafontaine, 9

1882 Laporte E., marchand de charbon, 122 Plessis, 4

1890 L'archevêque J., charretier, 396 Jacques-Cartier, 12

La mélancolie ébrieuse.

Le buveur atteint de cette maladie est sombre, triste, querelleur.

A-t-il une contrariété? il cherche à noyer son chagrin dans la boisson, et les fumées de l'alcool ne parviennent pas à procurer son bonheur.

Il pleure comme un enfant. Voyons est-là un homme?

1896 Larivière Fréd., journalier, 147 Poupart, 14

1896 Laroche Ls., plâtrier, 423 Panet, 9

1880 Larocque Ant., manufacturier de bas, 72 Visitation, 3

1894 Larocque Tel., tailleur, 72 Visitation, 3

1888 Latendresse S,, charretier, 160A Plessis, 9

1892 Laurin J., teneur de livres, 416 Pie IX, 14

1889 Lauzon A., couvreur, 160 Dufresne, 14

1893 Lauzon Jos., barbier, 728 Ste Catherine, 15

1881 Lauzon Frs., gardien à la prison, 214 Lafontaine, 14

1882 Lauzon Ls., latteur, 248 Montcalm, 7

1891 Lauzon M., garde-magasin, 1502 Notre-Dame, 11

1895 Laverdière A., menuisier, 3376 N.-Dame, 12

1893 Laverdure Alb., tailleur de cuir, 174 Visitation, 8

1885 Laverdure D., entrepreneur-plâtrier, 178A Visitation, 8

SOUVENIR DE LA RETRAITE

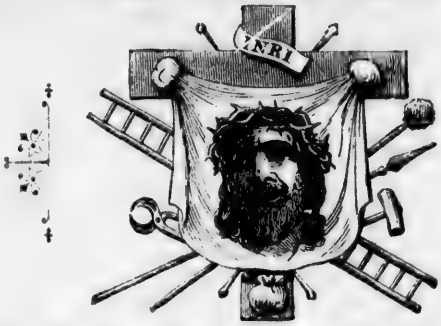

Du mois de Décembre 1896, prêchée aux hommes de l'Eglise St-Pierre, par le R. P. Legault, O.M.I.

A votre réveil, faites le signe de la croix, donnez votre cœur au bon Dieu et offrez-lui votre journée.

Habillez-vous avec modestie et décence ; mettez-vous à genoux et dites aussitôt votre prière du matin.

De temps en temps, dites : *Mon Dieu, je vous offre mes fatigues, mes sueurs, mes peines et mes ennuis.*

Dans les tentations, invoquez promptement les noms de *Jésus* et de *Marie.*

Dans les moments de colère, ne [illegible]férez point de blasphèmes, ni de mauvaises paroles, dites au contraire : *Mon Dieu, ayez pitié de moi.*

Dans vos conversations, soyez charitables ; respectez les absents.

Le soir, dites la prière [illegible] la famille.

Avant de vous coucher, jetez sur votre lit quelques gouttes d'eau bénite.

Le *lit* est l'image du *cercueil ;* le *sommeil* celle de la *mort.* Si vous êtes en état de péché mortel, ne manquez pas de faire un acte de contrition sincère, de peur de vous éveiller dans l'ÉTERNITÉ.

Ne perdez jamais de vue que vous avez un âme à sauver.

Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son [illegible]

Craignez le péché ; évitez-le soigneusement ; défiez-vous de vous-même, comme de votre pire ennemi.

Evitez les occasions prochaines et volontaires du péché : les compagnies suspectes, les divertissements dangereux, les mauvaises lectures, la fréquentation de certaines personnes, de certaines maisons, etc.... *Celui qui aime le danger y périra.*

Recourez *fréquemment* à la prière. *Celui qui prie se sauve, et celui qui ne prie point se damne.*

Recevez souvent les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, au moins tous les mois.—*Une bonne confession éteint les feux de l'enfer. Soyez soumis à l'Eglise votre mère. Avant tout soyez catholiques.*

Sanctifiez le dimanche en assistant à la messe et aux vêpres et en vous abstenant de toute œuvre défendue.

Ne rougissez jamais de votre religion et ne craignez pas d'en remplir les devoirs.—**Faites ceci et vous vivrez éternellement.**

1892	Laverdure Jos., cordonnier, 172A Visitation,	7
1893	Laverdure T., platrier, 178A Visitation,	8
1892	Laverdure Z., cordonnier, 21 Rachel,	13
1893	Lavigne Chs., charretier, 462 Wolfe,	6
1896	Lavigne Jos., journalier, 362 Harmonie,	14
1895	Lavigne N., 258A Iberville,	14
1893	Laviolette N., charretier, 83 Jacques-Cartier,	1
1890	Lavoie Barth., commerçant, 68 Montcalm,	2
1890	Lavoie Noël, boucher, 1139 Ontario, entrée par 342 Panet,	8
1894	Lebeau A., tabaconiste, Boulevard St-Denis,	13
1896	Leblanc Achile, machiniste,	
1895	Leblanc Elias, boucher, 415 Beaudry,	8
1883	Leblanc J., boucher, 125 Marianne,	13
1896	Leclerc A., 964 Berri,	13

A tous égards, le café mérite la prééminence sur le vin et à plus forte raison sur l'eau-de-vie dont nous rejetons absolument l'usage pour le régime du soldat.

DR MORACHE.

1877	Leclair E., tailleur en caoutchouc, 757 DeMontigny	14
1896	Leclerc R., 964 Berri,	13
1895	Leclerc Théo., menuisier, 154 D'Aiguillon, Québec,	16

1885 Lecours God., plâtrier,

1889 Lefebvre Israël, 1157 Notre-Dame, 3

1877 Lefebvre J., commerçant de chevaux, 185 Panet, 4

1892 Lefrançois P., tailleur de cuir, 415 Mont-Royal, 13

L'alcool détruit l'intelligence.

L'homme ivre est tombé au-dessous de la brute, plus rien de raisonnable ne peut sortir de son cerveau obscurci.

1895 Lemaître Geo., barbier, 21 St-Christophe, 11

1885 Lemay A., charretier, 90 Plessis, 4

1896 Lemay Gabriel, ouvrier en tabac, 120 Montcalm, 2

1896 Lemelin Art., cordonnier, 102¼ Visitation, 3

1878 Leonard N., menuisier, 200 Visitation, 8

1896 Lepage Elz. C., pacteur, 10 Visitation, 3

1893 Lépine A., finisseur en cuivre, 32 Visitation, 3

1896 Lépine Arthur, steam fitter, 32 Visitation, 3

1895 Lépine L., imprimeur, 117 Plessis, 4

1395 Lépine Stan., journalier, 30 Lasalle, 15

1882 Lescarbeau M., sr., maçon, 99 Ste-Rose, 3

1892 Lescarbeau M., police, 248 Lafontaine, 14

1896 Lescarbeau T., agent, 375 Wolfe, 11

1893 Lessard T., maître plombier, 55 Cadieux, 11

1877	Leveillé A., sr., cordonnier, 161 Panet,	4
1896	Leveillé A., jr., tailleur de cuir, 161 Panet,	4
1896	Leveillé Damase, boucher, 9 Champlain,	5
1877	Leveillé M., peintre, 456 Shaw,	14
1896	Levesque Alf., tailleur, 84 Visitation,	3
1882	Levesque J. B., cordonnier, 360 Beaudry,	7
1896	Linteau Jos., journalier, 223 Beaudry,	3
1894	Limoges F., cordonnier, 147 Montcalm,	2
1887	Lisabelle T., commerçant, 205 Iberville,	14
1881	Longpré J. B., commerçant, 579 Beaudry,	8
1877	Lorange Jos., sr., bourgeois, 274 Dorchester,	2
1891	Lorange Jos., jr., épicier, 80B Montcalm,	2

* * *

Les liqueurs de table, ou plutôt ces agréables poisons aromatiques qui ont pour base l'alcool ou l'eau-de-vie doivent être sévèrement exilés des repas.

DR AUBER.

* * *

1895	Lortie Cyr., 772 Lafontaine,	9
1896	Lortie Alf., tonnelier, 11 Ste Rose,	5
1896	Lortie Jos., cordonnier, 772 Lafontaine,	9
1896	Lusignan O., peintre, 110½ Montcalm,	2
1896	Macbeth A. L., commis, 145 Papineau,	15
1896	Macbeth Henri, tailleur de cuir, 140 Papineau,	10

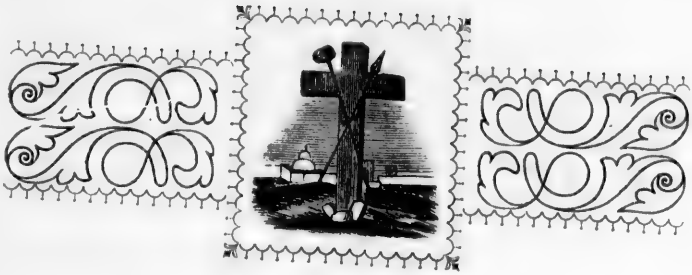

CONSEILLERS de la SOCIETE de TEMPERANCE

POUR L'ANNEE 1897-98.

	QUARTIERS.
MM. Jos. Rochon, Président, 256 St-Christophe. — A. SÉNÉCAL, 1er Vice-Président, 259½ Jacques-Cartier.	12
C. MAILHOT, 2ième Vice-Président, 456 Rivard.	11
A. E. PAYETTE, Secrétaire, 247½, Jacques-Cartier.	13
ALP. REED, Instr. des aspirants, 172 Beaudry.	

RELIGION et PATRIE

SECTIONS.		QUARTIERS.
I.—	MM. OCT. LANOIX, 248 A Panet	1
II.—	PAUL POULIOT, 32 Plessis	4
III.—	ALP. DESJARDINS, 176 Visitation	6
IV.—	THOM. BOUCHARD, 41 St-Christophe	7
V.—	CYR. LACHAPELLE, 158 Visitation	9
VI.—	A. LALIBERTÉ, 160 Plessis	10
VII.—	CALIXTE BRUNETTE, 159 Wolfe	14
VIII.—	JOS. DESLONGCHAMPS, 51 Ste-Elisabeth	2
IX.—	PIERRE MAHER, 432 Wolfe	5
X.—	L. SÉGUIN, 551 Av. de Lorimier	8
XI.—	GEO. SPATZ, 433 Plessis	16
XII.—	JOS. GALARNEAU, 385 Beaudry	3
JUBÉ.—	P. Z. LANCTOT, sr., 153 Craig	15

1889 Machabé Ferd., voiturier, 230 Craig, 2

1896 Maillé Jos., plâtrier, 172A Visitation, 8

1881 **MAILHOT C.**, plâtrier, 456 Rivard,
(2ième Vice-Président), 13

1889 Mailhot Frs., plâtrier, 1848 St-Hubert, Boulev. St-Denis, 13

L'alcool, dit Richardson, n'est pas un aliment, c'est un excitant du système nerveux. Il ne nourrit pas plus que l'éther, le chloroforme, l'opium ou le tabac.

1893 **Maher P.**, plâtrier, 432 Wolfe, 6

1894 Mallette Alf., cordonnier, 412 Wolfe, 6

1894 Mallette F. X., journalier, 142 Champlain, 2

1893 Malo A., tailleur, 568 Sanguinet, 13

1892 Malo J. B., peintre, 426 Beaudry, 7

1895 Marchand Jos., ingénieur, 222 Visitation, 8

1884 Marcotte Omer, journalier, St-Jovite, 16

1887 Marien Joseph, charretier, 336 Montcalm, 7

1877 Marien Israël, cordonnier, 336 Montcalm, 7

1894 Marin A., boucher, 988 DeMontigny, 8

1890 Marre Nap., tailleur de pierre, 79 Montcalm, 2

1892 Marrette Pierre, cordeur de bois, 157B Montcalm, 2

1885 Martin J. B., charretier, 2 Voltigeurs, 5

1880 Martineau Jos., gardien, 187½ Plessis, 9

1895 Martineau Nap., tailleur de cuir, 13 St-Dominique. 11

1877 Mathieu Jos., journalier, 165 Visitation, 8

1881 Mathieu Jos, cordonnier, 989 De Montigny, 8

1884 Mathieu Nap., conducteur d'express, 124 Panet, 3

1881 Mathieu Phil., boulanger, 222 Wolfe, 6

1895 Mathieu Pierre, cordonnier, 5 Place Brien, 7

1887 Maucotel J. A., député régistrateur, 506 St-Hubert. 12

1881 Mayer Jos., cordonnier, 3 Ste-Rose, 5

1889 McGeary Pat., journalier, 170 Montcalm, 2

1879 McLean J., ouvrier en tabac, 24 Salaberry, 4

Le Tremblement alcoolique

est un des phénomènes les plus habituels de l'alcoolisme ; il n'apparait d'abord que par intervalles et il est surtout notable le matin au réveil.

Ce tremblement est un des premiers accidents de la paralysie générale.

Dr Fournier.

1887 Meloche E., journalier, 900B DeMontigny, 10

1896 Ménard L., journalier, 60 Funding, Marché Ste-Anne, 11

1896 Mercier J., oúvrier en tabac, 395 Papineau, 14

1896 Mercier Ls., cigarier, 381 Papineau, 14

1877	Messier Chs., cordonnier, 41 Ste-Rose.	5
1894	Messier Félix, boucher, 196 Wolfe,	1
1896	Meunier, A., journalier,	13
1896	Miller Frédéric, tailleur de cuir, 576 Beaudry,	8
1895	Miller L. A., manuf. d'auvent, 1795 Ste-Catherine.	12

Blessure.

Toute contusion, toute plaie, toute fracture chez un ivrogne est une porte ouverte à la mort.

Un des premiers soins du médecin qui aborde un blessé est de savoir s'il a affaire à un buveur.

1895	Minville Jos., pressier, 329B Visitation,	8
1895	Minville P., journalier, 323 Beaudry,	8
1892	Mireault J., peinte de voiture, 82 Rose de Lima, St-Henri,	12
1884	Mireault O., menuisier, 198 Visitation,	8
1887	Mireault U., cultivateur, Hartwell, Ottawa,	16
1877	Monarque F., tonnelier, 269 Beaudry,	3
1895	Mondor A., cordonnier, 736 Ontario,	14
1896	Monier Gaudiose, tailleur en marbre, 433 Panet.	9
1884	Monier J., sr., peintre, 433 Panet,	9
1884	Monette Ant., charretier, 318 Beaudry,	7
1896	Monette Frs., employé civil, 165 Beaudry,	6

1896	Monette L., cordonnier, 478 Wolfe,	9
1894	Monger Jos., plombier, 478 Wolfe,	6
1889	Moquin D., boucher, 450 Maisonneuve,	9
1884	Morel N., boucher, 703 Papineau,	3
1896	Morency Gaudiose, forgeron, 11 Barclay,	3
1895	Morency M., forgeron, 4 ruelle St-Pierre,	8
1892	Morin L., bourgeois, 95 Plessis,	4
1896	Morin Ovila, tabaconiste, 850 DeMontigny	14
1892	Morin Ls., charretier, 316 Panet,	8
1896	Morrier E., imprimeur, 474 St-André,	12

Estomac.

L'abus longtemps continué des spiritueux est de beaucoup la cause la plus fréquente du catarrhe chronique de l'estomac.

Dr Niemeyer.

1895	Nadreau Jos., épicier, 82 Champlain,	5
1896	Nantel Jos., tailleur de cuir, 209 Lafontaine,	14
1896	Nantel R., menuisier, 360B Champlain,	10
1896	Nantel R., opérateur, 360B Champlain,	10
1896	Nantel R., journalier 143 Dufresne,	14
1887	Naud O., marchand, 1062 Notre-Dame,	4
1893	Noël Frs., épicier, 228 Manufactures,	12

1889	Nuckles Wilt., boucher,	13
1884	Oakes Th., marchand, 598 Amherst,	6
1896	Ouellet Dieudonné, plâtrier, 40 Robin,	7
1894	Ouellet Jos., cordonnier, 567 Wolfe,	7
1890	Ouellet Jos., journalier, 227 Frontenac,	14

LA MONOMANIE D'IVRESSE.

L'ivrogne commencé par s'exciter à boire, il a bu ensuite volontairement, il en est venu à contracter une telle habitude qu'il est maintenant poussé malgré lui à boire et à s'enivrer. C'est ce qu'on appelle la **Monomanie d'ivresse.** Déplorable perversion de l'instinct de la soif : ceux qui en sont atteints et qui ne font pas des efforts extraordinaires pour s'en corriger vont finir leurs jours dans un asile d'aliénés.

1884	Ouellet T., journalier, 99 St-André,	11
1896	Ouimet H., charretier, 377 Beaudry,	8
1896	Pagé Joseph, cigariste, 417 Wolfe,	7
1895	Papin E., journalier, 197 Visitation,	8
1878	Paquette A., charretier, 30 Murray,	12
1896	Paquette I., garde-magasin, 238 Champlain,	10
1893	Paquette Ls., cordonnier, 15 Salaberry,	4
1890	Paquin Chs., commis, 231 Craig,	2
1890	Paquin Jos., épicier, 231 Craig,	2
1896	Parent Elz., menuisier, Témiskaming, ou 433 Plessis,	9
1896	Parent J. B., corroyeur, 404 Panet,	8

SOCIETE DE TEMPERANCE

DE L'EGLISE ST-PIERRE.

SECONDE CATÉGORIE. — LES ASSOCIÉS.

Les *Associés* forment la seconde catégorie de la Société de Tempérance de l'Eglise St-Pierre. Ils s'engagent :

1° A ne jamais prendre de boissons fortes sans un véritable besoin, et à n'offrir ni accepter aucune liqueur enivrante hors le temps des repas.

2° A ne jamais signer de licences d'auberges, à user de leur influence pour en diminuer le nombre, et à ne pas entrer dans les auberges sans une nécessité réelle.

3° A réciter tous les jours un *Pater*, un *Ave* et l'invocation : "Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de nous." Et assister, autant que possible, à la réunion de Tempérance, à l'Eglise St-Pierre, le 3ème dimanche du mois, à 7 heures du soir.

AVIS.—*Comme il est dangereux d'être abandonné à soi-même, nous conseillons aux associés, dans leur intérêt, de s'enrôler au nombre des membres actifs, dans la 1re catégorie où ils trouveront les avantages d'une organisation plus précise et plus suivie.*

Outre les avantages immenses dans l'ordre temporel, que l'on retire naturellement d'une Société de Tempérance dont on fait partie, les associés reçoivent, en outre, d'inappréciables avantages spirituels.

Ils participent aux Indulgences accordées par Sa Sainteté le Pape Pie IX, dans un Bref daté du 8 avril 1875, et dont voici la teneure :

1° Indulgence plénière le jour de la réception dans la Société, pourvu que, véritablement contrits, ils se confessent, communient, visitent l'Eglise de la Société et prient aux intentions du Souverain-Pontife.

2° Indulgence plénière le jour de la Fête Titulaire (St-Jean-Baptiste) selon les conditions ci-dessus exprimées.

3° Indulgence plénière à l'article de la mort, en invoquant dévotement, au moins de cœur, les Saints Noms de Jésus et de Marie.

4° Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines aux quatre fêtes désignées par l'Evêque (la Commémoraison de la Passion, la Nativité de la Ste-Vierge, la Ste-Famille, St-Stanislas), à la condition de visiter l'Eglise de la Société et d'y prier aux intentions du Souverain-Pontife.

5° Indulgence de 60 jours pour toute œuvre pieuse.

6° Indulgence de 300 jours pour tout associé qui détournera un intempérant du vice de l'ivrognerie, ou l'engagera à entrer dans la Société et à en observer fidèlement les règles.

7° Les messes célébrées dans l'Eglise de la Société en faveur des membres défunts seront privilégiées.

Toutes ces indulgences sont applicables aux défunts.

Pour l'amour de Dieu et du prochain et pour l'expiation de mes péchés, je m'engage à accomplir fidèlement les règles de la Société.

Je veux être fidèle jusqu'à la mort !

1896 Paré S., machiniste, 706 Sanguinet, 13

1894 Pariseau, F., plâtrier, 38 Robin, 7

1896 Pariseau O., manufacturier de biscuits, 402 Gain, 14

1892 Patenaude T., commis, 46 St-Joseph, Côteau St-Louis, 12

1880 Patry Alf. manufacturier de chaussures, 543 Beaudry, 8

1895 Patry Zeph., tonnelier, 13 Ste-Rose, 5

1894 Pauzé J., barbier, 1 Cathédrale, 12

1884 **Payette A. E.,** notaire, 247½ Jacq.-Cartier, secrétaire, 6

L'un de nos membres de la Société de Tempérance s'est marié le 11 Janvier 1897. Plusieurs personnes de la noce auraient aimé dans une pareille circonstance qu'on eût passé au moins du **vin canadien**, mais comme les règlements de la Société de Tempérance ne permettent pas même l'usage de ce vin, elles durent s'en priver,—elles le firent avec joie et avec bonheur. Pendant le repas le père du marié, qui est un chaud partisan de la belle vertu de tempérance et membre depuis 17 ans de la Société, se leva et après les compliments d'usage, il donna des explications à deux certains messieurs qui sans être du tout adonnés à la boisson, auraient bien aimé à prendre un petit coup dans une pareille circonstance. Ceux-ci l'interrompirent aussitôt en disant qu'ils n'avaient pas besoin d'explication ni d'excuses, qu'ils étaient heureux de voir qu'appartenant à la Société de Tempérance il n'y avait rien qui pût lui faire manquer à son règlement et avec un geste et un ton de voix très expressifs, ils ajoutèrent : **Vous n'auriez pas été un homme si vous aviez manqué à votre règlement.**

1896 Payette A., boucher, 323 Champlain, 10

1896 Payette William, teneur de livres, 63 Seaton, 15

1895 Pelletier Alph., repasseur, 760 Lafontaine, 15

1896 Pelletier Alph., chapellier, 518 Amherst et 1961 St-Hubert, 6

SOCIETE DES PRECURSEURS DE LA TEMPERANCE

Etablie sur le modèle de la Société de Tempérance des Hommes. Celle des Précurseurs est aussi appelée à faire un grand bien en préservant la jeunesse des premières chutes et en les guidant dans le droit chemin.

NOUS espérons que les parents tiendront à faire entrer leurs fils après leur 1ère communion ou du moins au sortir de l'école, dans la SOCIÉTÉ DES PRECURSEURS DE LA TEMPÉRANCE que dirigent aussi les Pères Oblats de St-Pierre de Montréal, et à les engager ensuite à entrer dans la SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE DES HOMMES. Nous n'avons qu'un seul but : faire du bien, en préservant la jeunesse de tomber dans l'habitude de la boisson et en formant aux vertus solides la génération qui grandit ; en aidant les parents à conserver leurs enfants dans les principes de piété, de bonne éducation et de bonne conduite.

Dans leur réunion qui a lieu à **5 heures du soir le 3ième Dimanche** de chaque mois à la chapelle de la Maîtrise, ces enfants et jeunes gens reçoivent une direction, non seulement sur le sujet de la Tempérance, mais cette direction leur est aussi donnée suivant les besoins que réclament leur âge et leur position. Ils trouveront dans leur directeur un père, un ami et un conseiller toujours disposé à les recevoir, à les consoler dans leurs peines, à les relever s'il font des chutes, à les encourager dans la voie du bien, et à les aider à connaître l'état de vie auquel Dieu les appelle.

Parents et enfants, croyez à notre parole, nous ne désirons et ne cherchons que votre bonheur. Priez vous-mêmes pour que nous réussissions à vous le procurer quelque peu.

Entrée et Contribution : 25c. Règlement et insigne ; 10c.

☞ *Pour autres informations s'adresser au Directeur des Précurseurs de la Tempérance.*

1895	Pelletier Art,. plombier, 1953 St-Hubert,	13
1892	Pelletier Etienne, maître-plâtrier, 133A Montcalm,	2
1896	Pelletier Henri, barbier, 1009 Ontario,	10
1884	Pelletier Louis, plombier, 186 Montcalm,	7

L'alcoolisme a quelquefois produit la diminution et même l'abolition du sens du GOUT. *Des bourdonnements d'oreilles, la* SURDITÉ *nerveuse ne sont pas très rares non plus.*

L'affaiblissement de la vue s'observe fréquemment chez l'ivrogne. Certains ivrognes ne peuvent distinguer autre chose que du blanc.

Ces hommes ne peuvent être employés sur les chemins de fer où il faut distinguer des signaux.

1896	Pelletier W., plombier, 1959 St-Hubert,	13
1896	Pepin Art., professeur de musique, 1988 Ste-Catherine,	11
1895	Pepin N., tailleur de pierre, 307 Plessis,	9
1896	Perreault Arc., trilleur, 173 Rachel,	13
1896	Perreault Jos., sculpteur, 382 Amherst,	6
1891	Perreault Jules, boulanger, 274 Beaudry,	2
1894	Perreault Ls., 234 Panet,	8
1883	Petitclerc T., porteur de pain, 11 Plessis,	4
1896	Petitpas J., peintre, 13 Nonancourt,	8
1887	Picard A., menuisier, 635 Notre-Dame,	15

1895	Picard D.,	2
1889	Pigeon F., sellier, 1943 Ste-Catherine,	12
1893	Pilon F., cordonnier, 217 Shaw,	14
1896	Plamondon Philippe, menuisier, 514 Beaudry,	7
1891	Plante A., journalier, 268 Shaw,	14
1895	Poitevin Elz., journalier, 160 Amherst,	1
1896	Poitras Jos., mécanicien, 288 Panet,	8
1892	Poliquin Ed., cordonnier, 462 Amherst,	6
1893	Poliquin P., commerçant, 311 Panet,	9
1896	Poulin A., cordonnier, 226 Letourneux,	15
1896	Poulin Pierre, 25 Wolfe,	2
1890	Poulin P., marchand de volailles, 16 Bonaparte,	3

Tout notre être, tout l'organisme est directement excité, irrité par l'alcool. Le pouls devient plus fort, le cœur bat plus vite, la chaleur du corps augmente, la tête brûle, l'intelligence est surexcitée, puis bientôt obscurcie.

Voilà des faits, voilà ce qui peut être facilement constaté.

1890	**Pouliot Paul,** menuisier, 32 Plessis, chef de section,	4
1896	Poupart E., cordonnier, 184 Visitation,	8
1895	Presceau A., journalier, 13 Houle,	6
1894	Prevost Jos., menuisier, 271 Montcalm,	7

1892 Provost Alf., charretier, 323 Panet, 9

1896 Provost A., cloutier, 290 Shaw, 14

1892 Prud'homme L., cordonnier, 1090 Ontario, 9

1896 Racette Frs., journalier, 658 Papineau, 13

On n'est pas assez convaincu que l'alcoolisme est une véritable aliénation mentale, d'autant plus dangereuse qu'elle est intermittente.

(Dr Petithan,)

1893 Racette P., journalier, 172A Visitation, 8

1896 Raymond Narc., 302 Av. Hôtel de Ville, 12

1877 **Reed Alph.**, agent, 172 Beaudry, 2

1895 Renaud A., épicier, 279 Panet, 9

1894 Renaud J., 317 Ruelle Mathieu, 14

1895 Renaud Jos., cordonnier 177 R Panet, 4

1884 Renaud Stan., peintre, 171 Lagauchetière, 3

1887 Rhéaume J., sr., fondeur, 413 St-André, 12

1899 Rhéaume Jér., journalier, 286 Jacques-Cartier, 12

1896 Rhéaume Frs. A., journalier, 33 St-Vincent, 11

1879 Rhéaume Mag., cordonnier, 415 Champlain, 10

1879 Richard Alex., boulanger, 130 Montcalm, 2

1890 Richard J., charretier, 157 Beaudry, 3

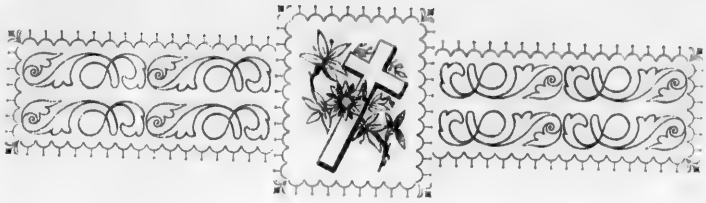

LA TEMPERANCE

N'EST PAS UNE

Société d'ARGENT

CE QU'ELLE DEMANDE A SES MEMBRES : 50 cts DE CONTRIBUTION PAR ANNEE.

Ce qu'elle donne à ses membres :

PENDANT LA VIE : Une *Messe* tous les Vendredis.

A LA MORT : { Un *Service* de $15.00.
Vingt *Basses Messes* $5.00.

TOUS LES ANS : Un *Service* pour tous les défunts de la Société.

Ce qui fait au moins $20.00.

Il faudrait à un membre passer 40 ans dans la Société et payer fidèlement ses contributions pour rembourser ce montant.

Ajoutez à cela toutes les dépenses occasionnées pour la bonne administration de la Société, telles que *Frais d'impressions, entretien des Bannières, Loyer de l'Eglise, Tenue des Livres, Corps de musique pour processions* 2 fois par année, etc., etc., et vous verrez que la

Société de Tempérance n'est pas une société d'argent.

1893 Richard Rom., ingénieur mécanicien, Belœil Station 16

1895 Rioux Ern., jardinier, 476 Amherst, 6

1894 Ritchot Oct., photo-graveur, 987 DeMontigny, 8

1896 Richot Art., tailleur, 251 Panet, 9

1896 Rivest A., commis, 17 Ruelle St-Pierre, 8

1896 Rivest E., contre-maître, 72 Maisonneuve, 4

1896 Rivest L., journalier. 259 Plessis, 9

1891 Robert Jos., journalier, Boulevard St-Denis, 13

1892 Robert Louis, commerçant, 252 Dorchester, 3

* * *

Portrait du malheureux qui a un père ivrogne.

Il a une mauvaise constitution, est sujet à la scrofule, au rhumatisme, à la phtisie et à une foule de maladies ; il est pâle, maigre, sans force, le dos est voûté, la poitrine proéminente comme celle du poulet.

L'intelligence est aussi faible que le corps. La tête est quelquefois démesurément grosse, laide à voir, remplie d'eau : c'est l'hydrocéphalie. Ou bien la boîte du crâne est très petite, le front bas, fuyant, les mâchoires obliques, allongées comme chez les singes. Il a un air ahuri, hébété, l'esprit est borné, incapable de raisonner, le caractère sournois ou méchant, prédisposé à tous les vices.

Dr Lancereaux.

* * *

1891 Robert H., journalier, 266 Shaw, 14

1892 Rocheleau A., commerçant, 103 Ste-Rose, 3

1884 **Rochon Jos.**, écurie de louage, 256 St-Christophe, Président, 12

1894 Rochon Jos., commis, 967 DeMontigny, 9

1892 Ross Henri, journalier, 192 Panet, 3

1886 Royal Nap., maître-boulanger, 187 Visitation, 8

1896 Royal W., cordonnier, 457 Panet, 9

1892 Roy E., charretier, 419 Parthenais, 14

1897 Samson Jos., tailleur de cuir, 206 Jacq-Cartier, 11

TRISTE REALITE.

Dans nos asiles d'aliénés viennent échouer les épaves de ces sinistres naufrages de la raison causés par l'ivrognerie. Qu'elles sont pitoyables, ces victimes du cabaret ! Dans le triste état de démence où elles se trouvent, elles excitent encore la pitié, voilà pourquoi, nous estimons *ces modestes serviteurs* et *servantes* préposés à leur garde, voilà pourquoi nous apprécions beaucoup leurs services. Ils peuvent vous dire, eux, que l'alcoolisme est un fléau meurtrier et qu'on doit s'en garantir à tout prix.

1896 Sanschagrin M., 235 Brebœut, 13

1896 Savaria E., cloutier, 190 Shaw, 14

1896 Scheneider C., 142c Maisonneuve, 9

1877 Segalla Mat., confiseur, St-Sauveur, Québec, 16

1884 **Séguin Ls.,** peintre, 551 Av. de Lorimier, 14

1889 **Sénécal A.,** commis, 259½ Jacq.-Cartier, 1er Vice-Président, 11

1896 Sénécal Vict., meublier, 283 Montcalm, 7

1888 Shanks Nap., forgeron, 397 Papineau, 14

1887 Sicard Frs., tonnelier, 247 Panet, 9

1896 Sicard L. machiniste, 66 Plessis, 4

1887 Smith Wilf., homme de police, 91 Ste-Rose, 3

1892 **Spatz G.**, ouvrier en tabac, 433 Plessis, chef de section, 9

1888 Soucy A., cordonnier, 1189 DeMontigny, 12

1895 Soulières A., manufacturier de chaussures. 134 Delisle. 12

1884 St-Amour Aug., valisier, 22 Barclay, 3

1897 St-Amour Pierre, journalier, 64 George-Hypolite, 13

1896 St-Arnauld A., machiniste, 467 Beaudry, 8

1895 St-Arnauld Isidore, jr., journalier, 277 Beaudry, 3

1891 St-Arnauld, journalier, 277 Beaudry, 3

1896 St-Aubin E., 244 St-André, 11

1885 St-Cyr M., cordonnier, 110 Visitation. 3

1893 St-Hilaire Eug., forgeron, St-Hyacinthe, 16

1887 St-Georges Ed., 558 Sanguinet, 13

1892 St-Germain A., barbier, 456 Wolfe, 7

Anesthésie générale

Il y a des ivrognes qui ont complètement perdu la sensibilité : on peut piquer, bruler le patient, il n'éprouve aucune douleur.

1877 St-Germain C., épicier, 456 Wolfe, 6

1896 St-Germain Frs., commerçant, 13 Ruelle des Veuves, 5

1892 St-Germain U., Sault au Récollet, 16

1897 St-Michel Zotique, ingénieur, 573 Beaudry, 8

1884 Sylvestre O., ouvrier en caoutchouc, 288 Maisonneuve, 10

1895 Tardif Frs., meublier, 10 Robbin, 15

1894 Teasdale J. S., instituteur, 179B Beaudry, 3

1881 Tessier A., charretier, 169 Panet, 4

1878 Tétrault F. X., menuisier, 281 Logan, 10

1896 Therrien W., agent, 643 DeMontigny, 14

1892 Thibault C., cordonnier, 181 Beaudry, 3

1893 Thomas A., journalier, 223 Dufresne, 14

1894 Tourville H., cordonnier, 11A Ruelle St-Pierre, 8

1896 Tremblay Athéna, forgeron, 16 Wolfe, 1

1895 Tremblay Sam., commerçant, 90 St-Paul, 11

1896 Trépanier Ferd., journalier, 194 Visitation, 8

1892 Trudeau J., journalier, 34 Nonancourt, 14

1895 Trudeau T., meublier, 221 Papineau, 14

1896 Trudel Jos., journalier, 33 Beaudry, 3

1896 Turcot J. A. W., briquetier, 303 Panet, 9

1895 Turcotte J., menuisier, 394 St-André, 12

1894 Turner A., verrier, 141 Champlain, 10

1896 Vaillancourt Alp., photographe, 1509 Ste-Catherine, 6

1885 Vaillancourt S., tabaconiste, 70A Fullum, 15

1897 Vaillant J. A., épicier, 40 DeLorimier, 15

1890	Valiquette Alf., maître-charretier, 1326 Ste-Catherine,	4
1884	Valiquette L., bourgeois, 145 Maisonneuve,	10
1882	Végiard Alph., horloger, 1282 Notre-Dame,	1
1895	Végiard Wilf., horloger, 1282 Notre-Dame,	1
1878	Vertefeuille J., 553 Sanguinet,	13
1894	Vezeau W., cordonnier, 521 Beaudry,	8
1893	Vézina D., 115½ Plessis,	4
1896	Vézina Jos., journalier, 1021 Ontario,	10
1886	Vien J. B., 4B Wolfe,	1
1882	Viger A., voiturier, 1097 Notre-Dame,	4
1877	Viger J. E., agent, 183 Harrison Fall-River, E.U.,	16
1881	Villeneuve Alf., marchand, 107 Montcalm,	2
1891	Vinette Chs., menuisier, 155A Panet,	4

NOTRE DERNIER MOT.

Avec la Société de Tempérance de St-Pierre, nous voulons combattre sans merci, le vice immonde qui détruit, chez ses victimes, le signe divin de la grandeur humaine, **le libre arbitre ;** qui infecte leur corps de hideuses maladies ; qui les mène à la folie, à la mort prématurée ; le vice qui fait tant pleurer le père, la mère, la femme de l'alcoolisé ; qui réduit sa famille à la misère et à la honte ; qui accable l'enfant sous les maux physiques et moraux transmis par son père ou quelquefois hélas ! par sa mère ; le vice qui appauvrit le pays, énerve notre bien-aimé Canada, éloigne nos compatriotes de leur religion les soulève contre leur clergé, les pousse à rejeter les enseignements si justes et si bienfaisants de leurs évêques ! Oui ! encore une fois oui ! nous voulons combattre l'ivrognerie et tous les désœuvrements dont elle est la cause.

La croix sur la poitrine,
Unis à notre clergé catholique,
Nous serons toujours forts
Et la victoire sera notre partage !

IL FAUT PRIER POUR NOS DEFUNTS.

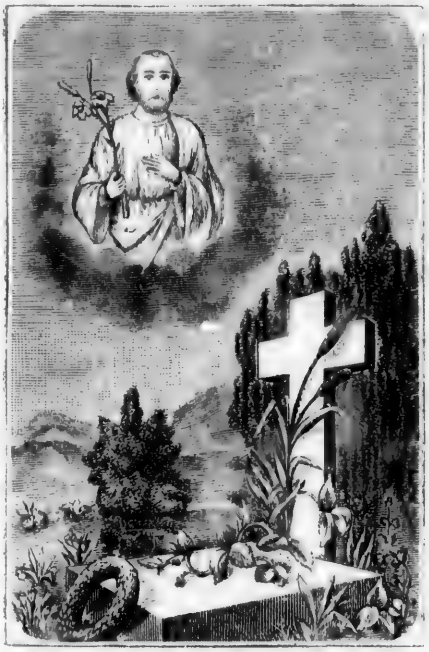

LA Société de Tempérance a adopté l'excellente coutume de la Congrégation des Hommes de St-Pierre d'aller faire tous les ans au cimetière le chemin de la croix pour ses défunts.

Il est à souhaiter que tous nos membres sans exception, fassent ce chemin de croix si édifiant pour eux et si salutaire pour les bonnes âmes.

Le Corps de Musique de Tempérance

. . . A été fondé le 6 Février 1896 . . .

— PAR —

M.M. Napoléon Royal,
Jos. Rochon, U. St-Germain,
J. A. Flageole, Albert Gœdicke,
W. Landry, J. Galerneau,
J. O. Pelletier, Ptre O. M. I.

Ce Corps de Musique e st indépendant de la Société de Tempérance de l'Eglise St-Pierre pour ses **dépenses,** ses **recettes** et l'**administration** de ses affaires temporelles. Cependant deux Conseillers de la sus-dite Société devront faire partie de son Comité et voir à ce que les règlements concernant la Tempérance soient bien observés. Comme il est défendu aux membres de la Société de Tempérance d'entrer dans les auberges, d'aller dans les réunions dangereuses, de fréquenter des endroits suspects pour la foi et la morale, il sera également défendu aux membres du Corps de Musique de prendre part avec ou sans instrument, seuls ou avec d'autres musiciens à des démonstrations où la foi, la morale et la Tempérance pourraient être offensées.

Dans le doute sur le danger de telle ou telle réunion ou sortie ils devront, comme de bons membres de la Tempérance consulter le Père Directeur et suivre son avis.

Depuis sa fondation, ce Corps de Musique n'a mérité que des éloges pour son dévouement et ses nombreux succès — nous en

avons la preuve dans les nombreux engagements qu'il a eues de la part de MM. les membres du clergé et de messieurs les officiers des différentes sociétés religieuses ou nationales et des Associations de secours mutuels etc. Tout en remerçiant ces Messieurs de leur bienveillant encouragement nous tenons à les avertir que nous avons perfectionné notre organisation musicale en formant avec nos musiciens et plusieurs chantres distingués un magnifique chœur de chant appelé : l'**Union Chorale de Tempérance.**

Nous pourrons donc à l'avenir, non-seulement être utiles à la religion et à la patrie en donnant de la bonne musique instrumentale dans les processions etc., mais encore nous pourrons exécuter aux meilleurs conditions des Messes, Saluts en musique.

Nous sommes sûrs de la bonne volonté, de l'habileté et de la parfaite honnêteté de nos musiciens et nous nous engageons à donner pleine et entière satisfaction à ceux qui voudront bien nous encourager.

2e CLASSE DE MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Nous avons ouvert une 2de classe pour les membres ou aspirants de la Société de Tempérance qui voudraient entrer dans notre Corps de Musique.

Pour informations concernant

* **Le Corps de Musique,**
Le Chœur de chant,
La 2de Classe. . . . } *De Tempérance.*

s'adreser à l'un des membres du comité ci-dessous.

Comité du Corps de Musique.

MM. Royal, Président, 187 Visitation.
Jos. Rochon, Vice-Président, 256 St-Christophe.
Alp. Bédard, Secrétaire, 330 Fullum,
Jos. Galerneau, Trésorier, 385 Beaudry.
Phil. Plamondon, 514 Beaudry.
Adel. Beaupré, 390 Wolfe.
Geo. Spatz, 433 Plessis.
J. O. Pelletier, Ptre, O.M.I., Chapelain, 107 Visitation.

- - LES - -

Cadets de la Tempérance.

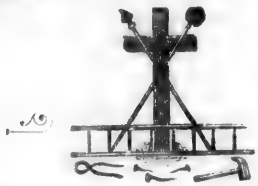

Président.—FERD. GAUTHIER, 16 ans, 224 Beaudry.
Vice-Président.—ALEX. LANDRY, 15 ans, 976 DeMontigny.
Secrétaire.—ART. PROVOST, 13 ans, 181 Visitation.

Clairons.

MM. Art. Rouleau, 14 ans.
243 Wolfe.
Ovila Gariépy, 13 ans,
92 Craig.
Hector Provost, 15 ans,
181 Visitation.
Elzéar Gariépy, 13 ans.
349 Wolfe.
A. St-Germain, 15 ans,
456 Wolfe,
Victor Dormoy, 15 ans,
333 Amherst.
A. Gariépy, 14 ans,
365 Amherst.
Joachim Sicotte, 15 ans.
46 Maisonneuve.

Tambours.

MM. W. Lapointe, 16 ans,
157 Plessis.
A. Leblanc, 14 ans,
1029 DeMontigny.
A. Brousseau, 14 ans.
423 Beaudry.
Jos. Cloutier, 15 ans.
215 Panet.
A. Dépatie, 14 ans,
992 DeMontiguy.
A. Rouleau, 17 ans.
243 Wolfe.
B. Courtemanche, 15 ans.
330 Beaudry.

Cette petite Association de clairons et de tambours a été fondée par le Corps de Musique de Tempérance et elle est entièrement sous sa direction. Ces jeunes musiciens prendront part aux différentes sorties de la Bande quand celle-ci le jugera à propos et que les circonstances le permettront. Nous comptons beaucoup sur la bonne volonté, l'intelligence et la bonne tenue de ces jeunes précurseurs de la Tempérance pour toutes nos démonstrations religieuses et nationales.

Avis Spirituels.

DÉFIEZ-VOUS de vous-même, comme de votre plus cruel ennemi, et *si vous êtes debout prenez garde de tomber.*

Plusieurs, pour avoir trop compté sur leurs forces et pour n'avoir pas assez veillé sur eux, ont fini par faire de lourdes chutes. Prenez garde de vous attirer un semblable malheur.

Evitez les occasions. Une occasion, c'est tout ce qui peut entrainer au péché. Ça peut être une personne, une maison, un emploi, un jeu, un lieu d'amusement. Ecoutez là dessus la voix de votre conscience, c'est votre meilleure conseillère ; puis *veillez* et *priez.*

Au milieu des tentations, des dangers, des périls sans nombre dont vous êtes entouré, placez votre espérance dans le CŒUR SACRÉ DE JÉSUS et le CŒUR IMMACULÉ DE MARIE.

LA dévotion à la SAINTE VIERGE est la dévotion des saints. Aimez donc Marie, aimez-la toujours comme un enfant aime sa mère, ne négligez rien pour lui être agréable, ayez toujours confiance en sa bonté et en sa miséricorde. Aimez Marie et elle vous mettra à l'abri de tous les dangers que vous courrez sur cette terre d'exil. Aimez Marie et elle demandera pour vous à son Fils toutes les grâces dont vous avez besoin. Aimez Marie et au moment de votre mort elle viendra vous consoler dans vos peines, et vous soutenir contre les assauts des ennemis de votre salut. Aimez Marie et un jour elle vous ouvrira les portes du ciel.

Comme gage de votre sincère affection, cette bonne Mère vous demande aujourd'hui une petite faveur. Lui refuserez-vous ? Oh ! non, car il y va de sa gloire et de votre bonheur.

Enrolez-vous dans la Congrégation de la Sainte-Vierge.

Moyen infaillible de bien vivre et de bien mourir. Le véritable serviteur de Marie ne saurait périr. Au sentiment de Saint-Alphonse de Liguori il y a plus de péchés dans une personne qui ne suit pas les exercices d'une Congrégation, que dans vingt qui la fréquentent. Eh bien ! vous mon cher ami qui êtes animé de nobles sentiments, vous qui voulez faire de votre vie une chaîne de vertus et de bonnes œuvres, une marche toujours ascendante vers le ciel, enrôlez-vous sous la blanche bannière de Marie-Immaculée, et soyez des nôtres.

Les conditions sont faciles et les avantages très nombreux. Si vous vous sentez poussé par la grâce à entrer dans notre Congrégation, veuillez donner votre nom au **Directeur de la Congrégation des Hommes, 107 rue Visitation** ou au **Préfet des Approbanistes,** le dimanche matin à 6½ hrs à l'office de la Congrégation.

La douceur et la politesse font le charme de la Société.

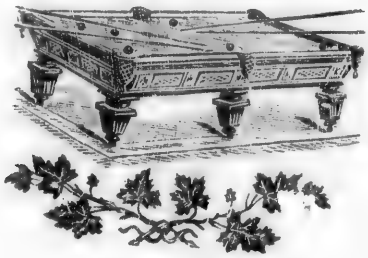

Membres du Comité :

F. X. St-Germain, *Président.* Ant. Laroque, *1er Vice-Prés.*
Jos. Durand, *2ème Vice-Prés.* W. Lapierre, *Sec.*
A. Lalonde, *Ass.-Sec.* J. O. Pelletier, O.M.I., *Dir.*

L. Labelle. A. Gauthier. J. A. Rodier.
Eph. Germain. Geo. Lapointe. D. Monette.

Les Révérends Pères Oblats pour répondre aux vœux de la population du faubourg Québec, ont fondé en 1869 le "Cercle St-Pierre."

Le but de ce Cercle a été dans le commencement et il l'est encore aujourd'hui, de fournir aux citoyens des délassements honnêtes et des séances instructives.

Grâce au zèle et à l'activité du R. P. Dédebant, O. M. I., fondateur de ce Cercle, grâce à l'intelligence et à la bonne volonté de chacun de ses membres, le Cercle St-Pierre a atteint le but proposé.

Plus d'une fois, il nous a été donné de voir dans le Cercle de nombreux pères de famille, de nombreux jeunes gens appartenant à l'élite de de notre société montréalaise, se livrer avec entrain aux différents jeux de *billard*, de *pool*, de *dames*, d'*échecs*, de *cartes*, etc.

Aujourd'hui, le Cercle St-Pierre en étudiant son passé glorieux, se sent épris plus que jamais, d'une nouvelle ardeur, et au prix des plus grands sacrifices, il travaille activement à doubler le nombre de ses membres et à donner à tous pleine et entière satisfaction.

Dans ce cercle les hommes et jeunes gens seront sûrs d'être en bonne compagnie, de sauvegarder leur honneur et de ne pas faire de folles dépenses. Là les pères de familles ne pourront rien perdre et les jeunes gens devront gagner beaucoup.

Ceux qui voudraient devenir membres de ce Cercle, pourront donner leurs noms au gardien ou au Père Directeur, 107 Visitation.

Le Cercle Bourget

DE

L'ALLIANCE NATIONALE

Fondé en Mémoire de feu Mgr Ignace Bourget Ev. de Montréal.

L'Alliance Nationale est une Association de bienfaisance et d'organisation nationale. Elle est incorporée par acte de la législature.

But de la Sociétée :—L'union des catholiques parlant la langue française, dans une commune pensée de secours mutuels, et devant travailler à la conservation de nos institutions civiles et religieuses.

PRÉSIDENT HONORAIRE :—**Mgr l'Archevêque,** de Montréal.
PRÉSIDENT ACTIF :— **M. H. Laporte,** membre de la Ch. de Commerce.

Bénéfices accordés à ses membres :

1. Indemnité de cinq piastres par semaine en maladie.
2. Indemnité de $250, $500, $1,000, $1,500 aux invalides.
3. Pension annuelle aux membres âgés de 70 ans.
4. Bénéfices de $500, $1,000, $2,000, $3,000 au décès.
5. Certificat de participation acquise après 10 ans.

Contributions à taux fixes et gradués d'après l'âge.

Age d'admissibilité jusqu'à 55 ans.

Les membres de la Société de Tempérance sont invités à faire partie du CERCLE BOURGET : 1° parce qu'il appartient à une Association qui a pour but l'union des catholiques parlant la langue française, devant travailler à la conservation de nos institutions les plus chères.

2° parce que cette Association repose sur les meilleures principes de moralité, d'ordre et d'économie.

3° parce qu'elle vise surtout l'aide moral et matériel de ses membres.

Ils pourront s'adresser à un des officiers ou à un des membres du comité d'organisation, qui s'empresseront de leur donner les explications relatives au mode d'admission.

Liste des officiers du Cercle Bourget No. 79 de L'Alliance Nationale.

Chapelain Rév. M. J. BERTRAND, Vicaire à Ste Brigide
Substitut de Président Général, PIERE GAUTHIER, 71 Champlain
Président J. S. TEASDALE, 179B Beaudry.
Vice-Prés. J. A. TEASDALE, 126 Visitation
Sec.-Arch. P. S. Z. Lanctôt, 153 Craig.
Sec.-Fin. Jos. MOROIS. 152 Plessis.
Sec.-Trés. A. VIGER, 63 Champlain.
Com. Ord. O. LANOIX, 248A Panet.
Introduct. A. Charbonneau, 229 Lafontaine.
1er *Audit.* T. CARPENTIER, 157 Papineau
2e *Audit.* B. DUPRESNE, 128 Papineau

COMITÉ DES MALADES

Président J. A. Teasdale, 126 Visitation
Vice-Prés. O. LANOIX, 248A Visitation

Membres adjoints au dit Comité

Jos. GALERNEAU, 385 Beaudry
F. Brouillette. 33 Champlain
A. GIRLAU, 377 Logan.

Le Cercle Bourget a des reunions les 2mes et 4iemes Jeudis de chaque mois, a la Salle Gareau, rue Maisonneuve, a 8 heures p. m.

- - UNE - -

LE 5e numéro de la *Bannière de Marie Immaculée*, est à votre disposition.

Vous aimerez, nous l'espérons, à encourager notre œuvre, en vous abonnant et en engageant les personnes de votre connaissance à s'abonner à cette publication autorisée par nos Supérieurs ecclésiastiques, et tout à fait recommandable par son caractère religieux, sa forme intéressante et son but tout apostolique.

Le but de la *Bannière* est de favoriser le développement des vocations à la vie religieuse et apostolique et augmenter ainsi le nombre des missionnaires Oblats qui iront porter la bonne nouvelle de l'Evangile dans toutes les parties du monde.

L'idée de contribuer d'une manière efficace à la formation de nos jeunes missionnaires n'est-elle pas de soi suffisante pour déterminer les âmes généreuses à nous prêter leur concours ? Cependant, au mérite attaché à cette pratique de charité s'ajoute la participation aux avantages spirituels que nous accordons aux bienfaiteurs de notre juniorat.

1. La participation aux prières et bonnes œuvres des missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

2. Une messe célébrée chaque mois par chacun des Pères du Juniorat, pour les bienfaiteurs vivants et décédés. — Une communion par mois, faite à la même intention, par les autres religieux et les élèves de l'Institut.

De plus, chaque jour et à chaque messe, les mêmes Pères auront une intention spéciale pour les bienfaiteurs de l'œuvre.

3.—Un service solennel célébré chaque année, dans la première semaine de novembre, pour les bienfaiteurs défunts.

4.—Des indulgences *plénières :*

I. Le jour de l'inscription.—II. Aux fêtes de l'Immaculée Conception et de Saint Joseph.—III. A l'article de la mort.

5. —*Partielles* de 300 jours, à gagner une fois par jour, quand on fait une œuvre de charité en faveur des jeunes missionnaires. (Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.)

Imprimatur :

OTTAWÆ, DIE 12a MAII 1892.

† J. THOMAS, Arch'pus Ottawiensis.

En sus des messes mentionnées plus haut, on dira, durant l'année 1897, trois messes par semaine pour les zélateurs et les abonnés de la *Bannière*, et, en général, pour tous les bienfaiteurs du Juniorat du Sacré-Cœur, vivants ou décédés.

Enfin, comme témoignage *tangible* de notre reconnaissance, nous accordons des primes à nos *zélateurs* et *zélatrices*

Selon l'usage établi, nous remettons des primes aux zélateurs et zélatrices qui nous font parvenir des souscriptions au montant d'environ deux piastres ($2.00). Ces primes consistent en crucifix, statuettes, médailles, porte-bonheur, images ou livres spirituels. On peut faire son choix entre ces divers articles, dont la valeur sera proportionnée au montant des souscriptions reçues. Nous pourrons remettre une montre d'un *prix modéré* aux zélateurs qui nous feront parvenir la somme de quinze piastres.

Chaque exemplaire de la *Bannière* se vend 25 cents.

Nous tenons aussi à la disposition du public une édition anglaise de notre publication : *The Banner of Mary Immaculate*. Prix, 25 cents.

Il est à souhaiter que tous les membres de la Société de Tempérance non-seulement s'abonnent à la *Bannière*, mais encore qu'ils se fassent zélateurs en faveur de cette œuvre toute apostolique.

R. P. S. BRAULT, O.M.I., *ancien Directeur de la Société de Tempérance.*

N. B.—On envoie deux exemplaires de la *Bannière* à une famille qui nous remet un piastre ; et tous les membres de cette famille jouissent des avantages spirituels accordés aux bienfaiteurs

SOCIETE BIENVEILLANTE ST-ROCH.

. . Fondée . .
LE
3 Février
1881

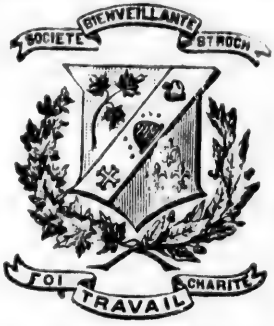

. . Incorporée . .
PAR
Acte de la Législature de
QUEBEC, (55 Vict. ch. 92.).

Comme toutes les autres Associations de Secours Mutuels, cette Société est appelée à faire beaucoup de bien.

Le but qu'elle poursuit et qu'elle atteint admirablement, est :

1o.—D'habituer ses membres à la pratique de l'économie, de la prévoyance et de la Société fraternelle ;

2o.—De payer aux héritiers du Sociétaire à sa mort une dotation de $1.000 ;

3o.—De donner $100 à la mort de l'épouse d'un Sociétaire ;

4o.—De donner $6.00 par semaine pendant 10 semaines aux Sociétaires qui par suite de maladie ou d'accident sont incapables de travailler ou de vaquer à une occupation lucrative.

CONDITIONS D'ADMISSION FACILES.

Une fois admis tout ce que le Sociétaire est tenu de payer pour assurer à sa famille ou a ses héritiers le bénéfice de $1.000 à sa mort, c'est une contribution de 10 cts tous les mois. Il paie de plus une contribution à chaque décès proportionnée au nombre de Sociétaires. Actuellement cette contribution au décès n'est que de 50 cts.

Voici le totâl de ce que les Sociétaires inscrits aux deux caisses de **dotation** et de **Secours aux malades** ont payé pendant les 4 dernières années.

	1892	1893	1894	1895
Contribution pour 12 mois	1.20	1.20	1.20	1.20
" pour décès de Sociétaires	5.00	4.00	1.55	1.90
" " d'épouses	.20	.16	.27	.85
" " secours aux malades	5.14	3.94	6.31	6.15
Bulletin mensuel	0.00	0.00	.25	.25
	$11.54	$9.30	$9.33	$10.35

Pour informations concernant cette Société de Secours, on peut s'adresser à

M.M. L. OUELLET, *Président*, 178A, rue Montcalm.
J. DUPONT, *Secrétaire*, 279 rue Wolfe.
OCT. LABERGE, *Trésorier*, 40 St-Christophe.
ou au R. P. PELLETIER, O.M.I., *Chapelain*, 107 Visitation.

AVIS.

Membres de la Société de Tempérance et Amis de cette belle Société.

Invitation vous est faite, non-seulement de lire les annonces qui se trouvent dans ce catalogue, mais encore d'encourager pécuniairement les Manufacturiers, Marchands, Entrepreneurs, Agents, Etc., qui les ont faites. Ces messieurs appartiennent à notre Société et ils sont dignes d'avoir des clients tels que vous.

Le Père Directeur.

ECURIE DE LOUAGE

ET PENSION

No. 230 rue St-Christophe

Téléphone Bell 6754.

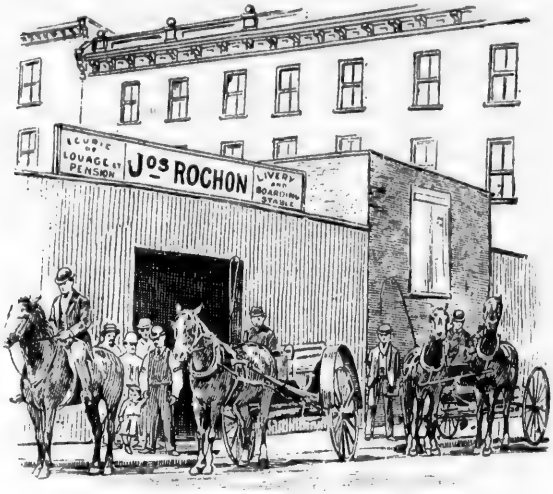

JOS. ROCHON

Résidence Privée

256 rue St-Christophe

MONTREAL.

☞ M. ROCHON est Président de la Société de Tempérance et comme tel il mérite un encouragement tout spécial.

Joseph Eldege HOMOND,

MARCHAND-EPICIER,

No. 180 Rue Fullum

Coin DeMontigny.

PROVISIONS, BEURRE, THE, CAFE, ETC.

Résidence privée, 136 Fullum. * Commandes promptement remplies.

A. SOULIERES,

MANUFACTURIER DE CHAUSSURES

158, RUE WOLFE

Résidence privée, 134 Delisle.

TELEPHONE BELL : 2877.

J. B. DESCHAMPS

BOUCHER

En Gros et en Détail

BOUCHER

En Gros et en Détail

Lard Frais et Salé, Jambons, Bacon, Saucisse, Etc.

55, MARCHE BONSECOURS, Montréal.

Résidence privée, 79 Panet.

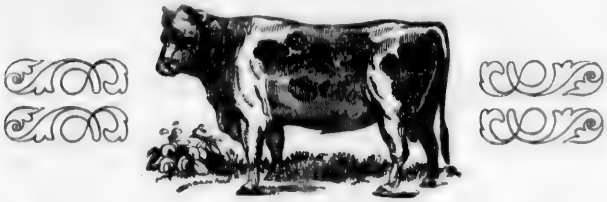

Jos. Beaudoin,

. . . BOUCHER . . .

EN GROS ET EN DETAIL

No. 266, rue Maisonneuve,

Résidence privée
723 LAFONTAINE.

TELEPHONE DES MARCHANDS, 365.

Amable Lauzon,

Couvreur
en gravois

160, RUE DUFRESNE, MONTREAL.

Tout ouvrage sera exécuté avec soin et promptitude, à des prix très modérés.

T. Lisabelle,

COMMERÇANT

205 rue Iberville.

F. Deslauriers & Cie

Manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Tournages, Découpages, Etc.

214 Avenue Papineau
MONTREAL.

Téléphone Bell 7227.
Tel. des Marchands 290

Toutes commandes seront exécutées avec soin, à des prix modérés.

S. LAFLEUR

Maitre-Boulanger

No. 180 CHAMPLAIN.

Joseph Desautels

MARCHAND-EPICIER

270 rue Craig, Coin de la rue St-André

MONTREAL.

Résidence privée, 50 St-André.

JOS. LAUZON

BARBIER

728 Ste - Catherine.

J. B. LONGPRE,

COMMERCANT de CHEVAUX

No. 579 rue Beaudry

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

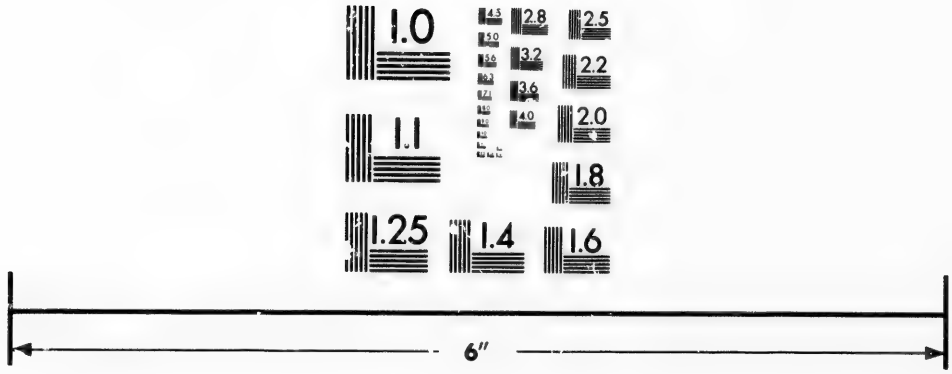

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.0

Heureux ceux à qui la Providence a départi avec une âme bienfaisante, les moyens de suivre le noble penchant qui les porte à soulager leur prochain !

Heureux les marchands, les manufacturiers etc., qui encouragent d'une manière toute spéciale les membres de notre Société de Tempérance et qui se voient servis par eux avec intelligence, justice et ponctualité !

TELEPHONE BELL 1003.

P. Poulin & Cie

. . Commerçant . .

En Gros et en Détail.

Œufs, .

Volailles . .

et Gibier. . .

Nos. 7 et 8, Marché Bonsecours,

MONTREAL.

P.S.Z.Lanctot

153 CRAIG

Collecteur et Agent Général. . . . . .

Agent spécial de la **Co-Opérative de frais funéraires.**

P. Brousseau

Commerçant de . . . FRUITS.

423 Rue BEAUDRY.

MOYEN EFFICACE DE PROMOUVOIR LA BELLE CAUSE DE LA TEMPERANCE.

POUR LES INDUSTRIELS.

Ne prendre à leur service que des hommes sobres. Choisir de préférence ceux qui appartiennent à une société de Tempérance et qui en observent avec fidélité les règlements.

Louis Brunelle

BOUCHER

No. 86 rue Dufresne, HOCHELAGA.

TOUJOURS EN MAIN

Viandes de toutes sortes, Volailles, Légumes à bas prix.

LIVRAISON GRATUITE.

LUDGER BELLEMARE

Marchand de

CHAUSSURES

615 RUE WELLINGTON

MONTREAL.

Ouvrage fait et réparé à ordre.

A. ROCHELEAU,

MARCHAND DE

Volailles,
Gibier
et Plumes.

* * *

GROS ET DETAIL

* * *

No. 6 Marche Bonsecours,
MONTREAL.

Athenas Payette,

BOUCHER

Etal, 926 rue Ontario

Résidence Privée, 323 Champlain

Viande distribuée à domicile. . . . .

NOTEZ BIEN.

Le public n'aime pas les ivrognes, il n'aime pas être servi par un homme qui *fête ;* et depuis l'homme de profession jusqu'au simple journalier, tous ceux qui trahissent des habitudes d'ivrognerie, perdent la plus grande partie de leur clientèle, et sont obligés de prendre la route de l'étranger pour y cacher leur honte.

(*M. le Recorder R. A. T. DeMontigny.*)

Etablie en 1868. Téléphone Bell 930.

A. F. X. BEAUDRY & FILS

MARCHANDS DE

Cuirs et Fournitures de Cordonniers

IMPORTATEURS DE

Degras Francais et Outils de Tanneurs et Corroyeurs.

271 et 273 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

A. DESROSIERS & CIE,

MARCHANDS-EPICIERS

PROVISIONS, LIQUEURS DE PREMIER CHOIX . . . . .

No. 947, rue Ontario

Près du Chemin Papineau,

MONTREAL.

Résidence Privée, 373 RUE GAIN.

TEL. DES MARCHANDS, 371.

JOS. LESPERANCE . . .

MANUFACTURIER DE

Meubles

No. 2 RUE HARMONIE

Résidence Privée, 280 RUE FULLUM.

Se charge de faire toute espèce de Meubles pour le commerce en général. . . . . .

Fait une Spécialité d'Ameublements pour

Eglises, Collèges, Couvents et toutes autres Communautés Religieuses.

Tels que : **Bancs d'églises, Prie-Dieu, Tables de classe, Pupitre, Etc.**

Tout ouvrage sera exécuté avec promptitude et à des prix défiant toute compétion.

J. B. PELLETIER, Contre-Maitre.

Frère du Révd. Père Pelletier, O.M.I.

Directeur de la Tempérance.

F. I. NOEL,

MARCHAND-EPICIER

.. No. 228 ..

RUE MANUFACTURES,

Montreal.

A. C. DIONNE,

EPICERIE DU BON MARCHE

AYANT TOUJOURS EN MAIN

Les premières qualités de marchandises françaises telles que :

Pois français,
Sauces,
Légumes, Etc.

No. 725 RUE LAFONTAINE,

MONTREAL.

A. DESAUTELS & CIE,

Manufacturiers de Chaussures

. . EN GROS . .

No. 173, RUE JACQUES-CARTIER,

MONTREAL.

☞ Tout ouvrage sera fait avec soin, promptitude et à bas prix.

Theo. Leclerc

FABRICANT DE

Cadres et Moulures

154 Rue D'AIGUILLON,

QUEBEC.

Atelier, 322 Rue ARAGO.

F. Pigeon,

Manufacturier de

HARNAIS, COLLIERS,

BOTTES A CHEVAUX

De toutes dimensions et spécialement pour les Trotteurs. . . .

Reparations de toutes sortes

1943 Rue Ste - Catherine,

MONTREAL.

Sachez contenir dans votre sein le plaisir que vous éprouvez à obliger et ne divulguez jamais les services que vous avez rendus. Une âme généreuse oublie les injures des autres et ses propres bienfaits.

Brouillette & Aumond

- - MANUFACTURIERS DE - -

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, LUCARNES, TOURNAGE, DECOUPAGE et CHEPAGE . . . .

No. 1196 Rue Ste-Catherine

MONTREAL.

Résidence privée de M. Jos. Aumond, 219B Fullum.

N.B.—Toutes sortes de Moulures, Machines à Embouveter, Blanchir et à Scier.

Celui qui n'a pas eu le plaisir de faire du bien aux hommes n'a pas goûté le sentiment le plus délicieux.

LUDGER COTÉ, = =

PHOTOGRAPHE - ARTISTE.

PORTRAITS A L'HUILE,

AU PASTEL, COULEUR A L'EAU,

A L'ENCRE DE CHINE.

Portraits au CRAYON faits d'après des petites photographies et dans les styles les plus modernes. . . .

Spécialité: **Photographies émaillées incomparables par le lustre et le fini.**

No. 1495 Rue Ste-Catherine.

MONTREAL.

Les membres de la Tempérance remplissent toujours bien leur devoir. S'ils sont marchands ils servent bien leurs clients, s'ils sont de simples journaliers ou ouvriers ils paient bien leurs dettes.

JOS. PAQUIN,

EPICIER

231, Rue CRAIG.

Résidence privée : 229 Craig.

C. ST-GERMAIN

. . EPICIER . .

No. 456 WOLFE.

T. Courtemanche

COMMERÇANT

327, Rue Papineau.

VIGER & BEAUCHEMIN

VOITURIERS

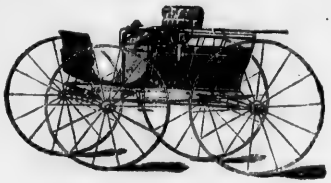

VOITURIERS

No. 15 Rue Hermine, - MONTREAL.

Toutes especes d'ouvrages exécutés avec soin et promptitude à des prix très modérés.

C. CORBEAU,

ENTREPRENEUR-BRIQUETIER

55 RUE CHAUSSE.

Nap. Morel,

. . Maitre-Boucher . .

Etal, No. 707 Papineau

Résidence privée : 703 Papineau.

JOS. COURTOIS,

Agent financier et Courtier d'Assurance

INCENDIE,
VIE, ACCIDENTS,
BRIS DES GLACES.

Résidence privée : 129 rue Visitation.

BUREAUX :

1776, RUE NOTRE-DAME. Téléphone 771.
194, RUE ST-JACQUES. Téléphone 507.

ETABLI EN 1885.

TEL. BELL 7243.

Télesphore Auger, . . .

MANUFACTURIER

d'EMPEIGNES

. . . DE . . .

Chaussures.

Aussi :

Guêtres et Leggins

Pour **Hommes, Femmes et Enfants.**

CUIR ET FOURNITURES DE CORDONNIER.

No. 263, Rue Fullum, ... MONTREAL

Vous êtes de la Tempérance, c'est pour moi un devoir et un plaisir de vous encourager.

J. L. Carle & Cie,

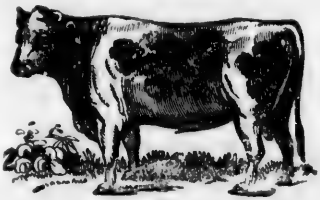

BOUCHERS

Shop : 1380 rue Ste-Catherine

- - Tél. Bell, 6641

Etal : 2 et 4 Marche Bonsecours

- - Tél. Bell, 704

Bœuf, Veau, Mouton, Lard, Etc. Effets livrés à domicile.

FABIEN GROULX

- - BOUCHER - -

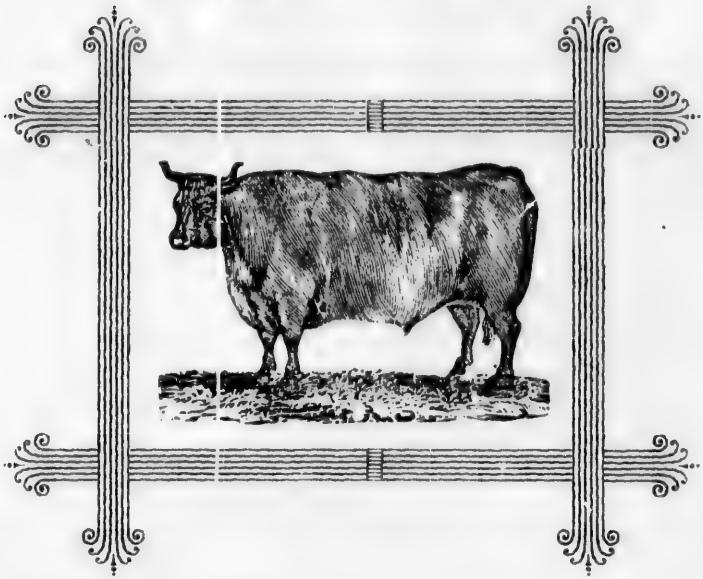

ETAL :

Nos. 11, 13 et 15

Marché Bonsecours,

MONTREAL.

Boulangerie Canadienne

. . PAR . .

Nap. Royal,

PAIN ORDINAIRE
ET DE
FANTAISIE.

N'employant que des farines de première qualité . . . . . .

Connues sous le nom de farines McKay.

Boulangerie : 198, rue Visitation.
Maison privée : 187, rue Visitation.

Capitalistes et ouvriers, vivez unis : le devoir, vos intérêts les plus puissants vous y invitent. Ne vous donnez mutellement la main que pour vous entr'aider à avancer dans la carrière de l'honneur et de la prospérité, à marcher dans les sentiers de la vertu.

D. Beaudry,

- - Agent Général - -

39 RUE ST-CHRISTOPHE.

P. PELOQUIN

Marchand de Bois
et de Grain

937 RUE ONTARIO

John L. Cassidy & Cie,

. . IMPORTATEURS DE . .

Faiences blanches et coloriées,
Pierre blanches dorées,
Porcelaines de toutes sortes,
Verreries, Lampes,
Gazeliers en Cristal, Cuivre et Fer bronzé,
Lampes de piano, Lampes de banquet,
Fer émaillé et Agate,
Argenteries, Coutelleries.

No. 339, RUE ST-PAUL, Montréal.

T. LESCARBEAU,

. . AGENT . .

No. 275, RUE WOLFE.

F. X. Lamoureux,

MARCHAND DE

= = = CHAUSSURES

. . 640 . .

Rue Notre-Dame,

Coin de la Traverse de Longueuil.

Aussi : SHOP DE BARBIER

640, rue Notre-Dame.

Dubois & Galaise,

. . BOUCHERS . .

En GROS et en DETAIL

Etaux : 57, 59, 61, 63 et 65 Marche Bonsecours

JOS. JUBINVILLE,

IMPRIMEUR-PRESSIER

Résidence privée : 136 Visitation.

SOLLICITEUR D'IMPRESSIONS

POUR L'IMPRIMERIE

MODERNE . . . . .

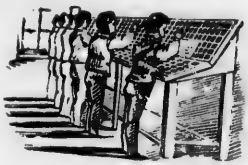

A. J. Chabot,

105, RUE ST-ANDRE.

On exécute à cet établissement toutes sortes d'ouvrages, tels que :

Livres, Pamphlets, Prospectus, Circulaires, Blancs de reçus, Petites Affiches, Catalogues d'affaires, Cartes de visite, Lettres funéraires, Etc.

Tél. Bell 6348.
" des Marchands 287.

Fonderie Jacq.-Cartier,

No. 338, RUE AMHERST, Montréal.

Rhéaume - - & Bélanger,

MANUFACTURIERS DE

Poêles : Le célèbre poêle "Canada"

Portes et Caps de Cheminée, Pesées pour Chassis, Fittings, Etc.

☞ Réparations de Machines faites sous le plus court délai, prix modérés. . . . . .

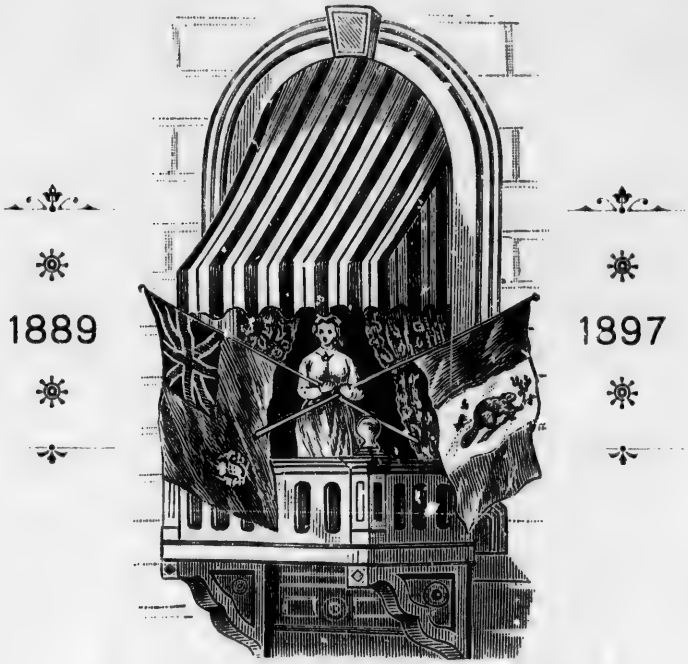

En présentant mes remerciements annuels pour la septième fois, je le fais avec le plus grand plaisir à tous ceux qui ont bien voulu m'accorder leur bienveillant patronage, non-seulement pendant l'année qui vient de finir mais pour leur généreux encouragement des années précédentes. Je fais des vœux pour que 1897 soit une année heureuse et prospère pour tous mes clients.

Respectueusement, etc.,

Alex. Miller, Fabricant de

BANNES (garde-soleil), DRAPEAUX, TENTES, Etc.,

1795, Rue STE-CATHERINE.

ENTREPOT :

45, Rue ST-GABRIEL.

TEL. BELL, 1752.

Charles Girard

BOUCHER

Etal No. 26, Marche Bonsecours

Toujours en main toute sorte de Viandes, tels que : Bœuf, Veau, Mouton, Langues et Bœuf salés.

J. Pauzé,

BARBIER

248 Rue St-Jacques

Résidence privée :

No. 1 Cathédrale.

Jos. Bousquet

CONTRACTEUR

.. BRIQUETIER ..

555, Rue Wolfe,

MONTREAL.

ART. PEPIN

Du Conservatoire de Paris

Professeur de . . Musique

Leçons particulières à domicile.

1988, Ste-Catherine.

Alf. Patrie, = =

Manufacturier de - - Chaussures

EN GROS

374, rue Papineau

Résidence privée :

No. 543 Beaudry.

SALON de TOILETTE

H. Girard,

Prop.

No. 172, Rue Bleury.

Artiste dans la coupe de cheveux de toute sorte.

Résidence privée, 172 Bleury.

Euclide Laporte,

MARCHAND DE

Bois et .. Charbon

No. 206, rue Visitation,
MONTREAL.

Résidence privée :
No. 122, rue Plessis.

ALFRED LEVESQUE,

. . . Couturier, . . .

No. 84, rue Visitation
MONTREAL.

Ouvrage exécuté avec soin et à des prix raisonnables. . . .

DESIRE DAIGLE,

MARCHAND TAILLEUR.

No. 80, Rue Visitation,
. . . . . MONTREAL.

Jos. Galarneau,

Ferblantier, Plombier,
Couvreur en
Tole Galvanisée,
En Ardoise
et en Ferblanc,
Poseur de
Tuyaux à Gaz
et à Eau Chaude.

ATELIER DE FERBLANTERIE

No. 1432, RUE STE-CATHERINE,
MONTREAL.

Toutes commandes et réparations faites avec soin et promptitude.

T. Charbonneau,

Marchand de

POISSONS

No. 4, MARCHE BONSECOURS,
MONTREAL.

TELEPHONE 670. . . .

Assurez-vous à

P. GAUTHIER

71, rue Champlain.

Agent spécial de la

FIRE CALEDONIAN INSURANCE CN.

D'edinburg, Ecosse.

FONDÉE EN 1805.

Actifs - $10,000,000.00.

Temple Building,
121, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

Lansing Lewis, Manager.

PIERRE LACHANCE

MAITRE-CHARTIER

235, Rue Montcalm,

MONTREAL.

J. B. GALARNEAU,

MAITRE-BOULANGER

No. 240 rue Beaudry

Première qualité de - -

Pain Bis,
Pain Blanc,
Pain de Fantaisie.

Fait avec propreté
et servi à domicile.

Alfred Valiquette

Maitre-Charretier

1326, Ste - Catherine

MONTREAL.

Voitures à Louer. . . . . .

FELIX MESSIER,

. . BOUCHER . .

No. 1504, rue Ste-Catherine

Coin de la rue Amherst.

Bœuf, Veau, Mouton,
Lard frais et salé, Légumes et Volailles, etc.

DAMASE ALLARD,

GRAVEUR

No. 167, rue Beaudry,

MONTREAL.

Chs. Desjardins & Cie,

1537, RUE STE-CATHERINE.

Achetant nos Chapeaux des Manufacturiers. . . . . .

Vous aurez chez nous, meilleur qualité pour le même prix, que partout ailleurs.

Chs. Desjardins & Cie, 1537, Ste-Catherine MONTREAL.

Jos. GOULET,

CHARRETIER

No. 335, RUELLE MATHIEU.

O. Lanoix,

Manufacturier De Bas. . .

No. 35 rue Wolfe.

Résidence privée, 248A *Panet.*

C. Lachapelle,

Agent Spécial

Assurance sur la vie . .

" NEW-YORK. "

No. 158 Visitation

Chambre 408 - -

New-York Life Building.

MAX. BERNARD, 276, Rue Rachel,

MARCHAND EPICIER,

LIQUEURS ET PROVISIONS.

Spécialité : Beurre de choix ; Liqueurs de toutes sortes.

Légumes au prix du marché.

O. Giroux,

MARCHAND DE

CHAUSSURES,

1306, RUE ONTARIO, Coin de la rue Jacq.-Cartier.

MONTREAL.

Ordre pour ouvrage de pratiques et raccommodages, promptement exécutés à des prix défiant toute compétition.

Samuel Tremblay

COMMERÇANT

Marché Bonsecours

Résidence privée :

90, RUE ST-PAUL,

MONTREAL.

LOUIS - - -

. . LARIZON

Entrepreneur-Latteur

No. 248 Montcalm,

MONTREAL.

M. BELLEFLEUR

FORGERON-FERREUR

No. 546, rue Amherst,

MONTREAL.

P. B. Lafrenière,

. . SELLIER . .

No. 287, rue Papineau

MONTREAL.

Réparations faites avec soin et à court délai. . . . .

Prix modérés.

HENRI ALARIE,

. . BARBIER . .

209, rue Lagauchetiere.

Jos. Belisle,

EPICIER

No. 82, Maisonneuve, Montreal.

Ferdinand Lapointe,

PLOMBIER SANITAIRE

Couvreur,
Poseur d'appareils à Gaz,
A Vapeur et à
Eau chaude.

No. 233, rue Bleury,

MONTREAL.

Tous ordres exécutés avec soin et promptitude.

Tél. des Marchands, 400.

T. Girouard,

Comptable . . .
Et Agent Collecteur.

No. 1541^, rue Ste-Catherine,

Entre les rues Ste-Catherine et DeMontigny.

MONTREAL.

Réclamations sur Compte et sur Billet achetés, Location de Maisons, Collection de Loyers, etc., et Réglements des Successions.

Heures de Bureau :

De 8 à 10 a.m., et de 1 à 3 p.m.
Le Soir, de 6 à 8 hrs.

F. X. Laliberté,

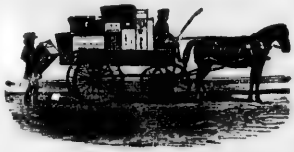

NO. 214,

Rue BEAUDRY,

MAITRE-CHARTIER
de GROSSES VOITURES.

Etabli en 1885. Tél. des Marchands 623.

J. J. AUCLAIR & CIE.,

MARCHANDS - EPICIERS

LIQUEURS, PROVISIONS, ETC. . . .

FOIN, PAILLE, AVOINE, SON et MOULEE,

Meilleur marché que partout ailleurs.

957 - 959, rue STE-CATHERINE. Coin de la rue DeLorimier. Une Spécialité pour les Beurres.

TEL. BELL 2194.

LE VENTILATEUR EOLIEN

L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Manufactures, Edifices Publics, Eglises, Maisons d'Education, Résidences, Ecuries, Cabinets d'aisance, Etc., Etc.

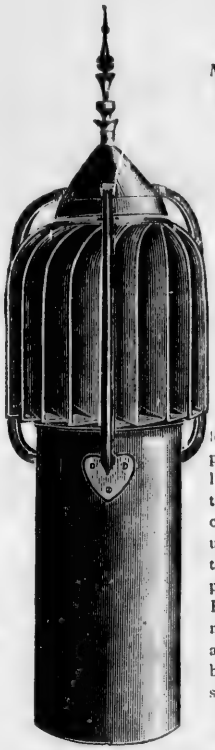

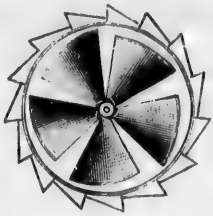

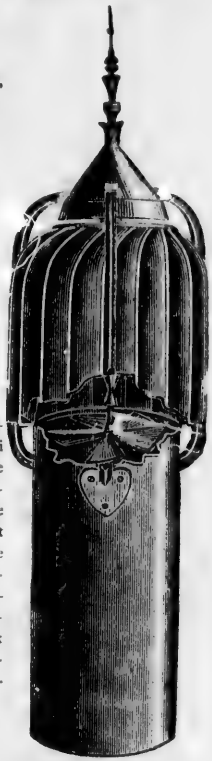

Il est mis en mouvement, non-seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non-seulement établit un courant d'air continuel et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc. Le "VENTILATEUR EOLIEN" est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

Faits en plusieurs grandeurs.

Nous avons muni de plombage, chauffage, couverture et de Ventilateurs Eoliens les quelques édifices publics suivants : l'Université Laval, le Collège de Philosophie, La Banque du Peuple, le Couvent des Dames du Sacré-Cœur, etc., etc.

Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Couvreurs en Coppe et autres Matériaux,

Plombiers, Poseur d'Appareils à Gaz, Système de Chauffage à Eau Chaude et à Vapeur.

No. 421, RUE CRAIG, - - MONTREAL.

L. LÉPINE

IMPRIMEUR

117, RUE PLESSIS

Près de la rue Ste-Catherine

MONTREAL

IMPRIMÉS en tous genres : Cartes d'affaires, En-tête de comptes, Circulaires, Programmes, Affiches, Lettres funéraires, etc., exécutés avec soin et à BAS PRIX.

DENIS LAVERDURE,

. . ENTREPRENEUR . .

PLATRIER ET - - BLANCHISSEUR

178a, Visitation.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix modérés.

Le Cercle Jeanne d'Arc

De L'ALLIANCE NATIONALE

Fondé par les jeunes gens, en l'honneur de **Jeanne d'Arc.**

But du Cercle Jeanne d'Arc

Préparer l'avenir de nos jeunes gens.

DEVISE : *Concordia res parvæ crescent.*

LE CERCLE JEANNE D'ARC.

Le seul cercle de jeunes gens qui existe dans nos associations de bienfaisance

Fondé le 4 septembre 1894.
Compte au delà de 160 membres actifs.
Possède une caisse de réserve de au delà de 800 piastres, et pourra disposer de près de mille piastres pour ses membres malades, dans le cours de cette année.
A remporté une magnifique bannière dans un concours de popularité.
A mérité ses insignes d'officiers dans un concours de l'Alliance Nationale.
A remporté la bannière du Président Général et tous les prix du concours de 1896.
Possède un orchestre, un chœur de chant et une section dramatique.

Paroles de Léon XIII :

" Vous mériterez d'autant plus du Catholicisme et de la Société, que vous encouragerez les jeunes gens à former des Associations chrétiennes. Car ses Sociétés contribuent à restreindre l'action des sociétés qui conspirent contre le bien de l'Eglise et de l'Etat

JEUNES GENS,

Nous devons faire partie du

CERCLE JEANNE D'ARC.

Parce qu'il a pour but l'union fraternelle des jeunes gens parlant notre langue et pratiquant notre religion, dans une commune pensée de secours mutuels, et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux.

Bénéfices et avantages accordés à ses membres :

Tous ceux accordés par l'Alliance Nationale, la première de nos sociétés de bienfaisance et d'organisation nationale.

Les jeunes membres de la Société de Tempérance sont invités à faire partie du *Cercle Jeanne d'Arc*, et les pères de famille sont invités à y faire entrer leurs fils, parcequ'il a pour but de préparer l'avenir de nos jeunes gens, et de leur aider à prendre des habitudes d'ordre et d'économie. Ils n'ont qu'à s'adresser à un des officiers du Cercle ou à un des membres du comité du bien et de l'ordre, qui leur donneront toutes les explications relatives au mode d'admission.

Officiers du Cercle Jeanne d'Arc :

Aumonier et Prés. Hon.,	R.P. Tranchemontagne, O.M.I.
Substitut du President Gén.,	J. M. Fournier,
Président actif,	Ls. Courtois, Jr.,
Vice-Président,	Err. Brunel,
Medecin,	Dr C. A. Daigle,
Secrétaire-Archiviste,	J. N. Duhamel,
Secrétaire-Financier,	Alex. Bergeron,
Trésorier,	J. E. Dépatie,
Commissaire-Ordonnateur,	C. Z. Lanctot,
Introducteur,	Alf. Daunais.

Comité du Bien et de l'Ordre :

Président, Chs. Mathieu,	*Secrétaire*, J.ᵉA. Bourgeois,
J. H. Hamelin,	E. Sauvageau,
Jos. Lorange, Jr.,	P. Brouillette,
L. J. Demers,	A. Rise,
J. E. Pilon,	J. Cypihot.

Assemblées régulières deux fois par mois. Lectures conférences, musique, déclamations à toutes les séances.

Rallions-nous au Cercle Jeanne d'Arc !

UNIV. OF CALIFORNIA

Le Remède du Père Mathieu

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

SES EFFETS.

Dès les premières doses, l'on éprouve un sentiment de bien-être et de soulagement par tout le système, comme si celui-ci ressentait déjà l'influence d'un meilleur genre de vie.

Jamais plus de trois bouteilles ne sont nécessaires pour accomplir un soulagement radical et pour donner un bon appetit pour les aliments solides. L'estomac le digère facilement, et par suite, les malaises et les insomnies disparaissent.

Tandis que le système se refait pour ainsi dire de nouveau au moyen de matériaux qui lui conviennent et que les stimulants naturels reprennent leur rôle, le désir pour les stimulants artificiels diminue dans la même proportion ; et après une moyenne de trois semaines de l'emploi consciencieux de l'antidote, l'estomac peut se passer de stimulants artificiels et la soif a disparu—*Le malade est gueri.* Il était l'esclave d'une mauvaise et dangereuse habitude et il est redevenu maître de lui-même et se porte bien.

Avec une nourriture saine et abondante et un peu d'exercice tous les jours, une rechute est presque impossible. Le patient pourra bien plus tard avoir parfois l'idée de prendre un verre de vin ou d'autre liqueur, mais il ne le fera qu'avec discrétion et modérément et il n'aura plus aucune disposition à se laisser subjuguer ni à se dégrader.

Comment l'on peut se guérir de l'intempérance.

Dans les cas d'intempérance une guérison certaine est garantie aux conditions suivantes :

1o. Que l'on prenne le *Remède du Père Mathieu* d'après la direction : Une cuillerée à thé *toutes les deux heures sans y manquer* si ce n'est durant le sommeil.

2o. Que l'on continue ainsi pendant trois semaines.

N. B.—Demandez à votre pharmacien ou à la Pharmacie Lachance la brochure intitulée " L'Alcool et ses effets sur le corps humain."

LIEU DE RÉUNION DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE DE L'ÉGLISE ST-PIERRE DE MONTRÉAL.

ÉRANCE DE